



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
4 mai 2006
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante et unième session
Point 57 de la liste préliminaire*
Activités opérationnelles de développement
du système des Nations Unies

Conseil économique et social
Session de fond de 2006
Genève, 3-28 juillet 2006
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire**
Activités opérationnelles du système des
Nations Unies au service de la coopération
internationale pour le développement :
suite donnée aux recommandations de
politique générale de l'Assemblée générale
et du Conseil

Données statistiques globales sur les activités opérationnelles de développement pour 2004

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été rédigé en réponse aux demandes formulées par l'Assemblée générale au paragraphe 17 de sa résolution 35/81 du 5 décembre 1980 et au paragraphe 22 de sa résolution 59/250 du 22 décembre 2004, où elle prie le Secrétaire général d'améliorer le recueil annuel de statistiques des activités opérationnelles établi pour le débat du Conseil économique et social, en y intégrant les statistiques disponibles et en veillant à ce qu'elles soient comparables. Il donne également suite à la résolution 2005/7 du Conseil, en date du 20 juillet 2005, dans laquelle le Secrétaire général est prié d'affiner encore les données contenues dans le rapport pour donner une meilleure idée du financement des activités opérationnelles de développement, notamment de mieux faire la distinction entre, d'une part, les contributions au titre de l'assistance humanitaire et de la coopération pour le développement à long terme et les dépenses et, d'autre part, les contributions effectives reçues et acheminées par l'intermédiaire des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies et du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Il complète le rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 59/250 de l'Assemblée générale (E/2006/58)

* A/61/50 et Corr.1

** E/2006/100.



et donne suite à la demande de l'Assemblée qui, dans sa résolution 59/250 (par. 23), a prié le Conseil économique et social de procéder, à sa session de fond de 2006, à un examen complet des tendances et des perspectives du financement de la coopération pour le développement.

Le présent rapport comporte également une analyse succincte des données relatives aux fonds que les organismes du système des Nations Unies ont reçus et consacrés à leurs activités opérationnelles en 2004 et au cours des années précédentes. L'ensemble des données retenues a été élargi aux données et analyses se rapportant à l'assistance humanitaire qu'offrent les organismes des Nations Unies. Établi en consultation et collaboration étroites avec les organismes du système, le présent rapport a été affiné et uniformisé pour respecter dans la mesure du possible les conventions statistiques du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il s'achève sur une recommandation visant à améliorer les données sur les activités opérationnelles de développement.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–6	5
II. Contributions	7–25	6
III. Dépenses	26–34	15
IV. Assistance humanitaire	35–66	20
V. Améliorer les données sur les activités opérationnelles pour le développement ..	67–74	31
Recommandation	75	33
 Annexes		
I. Liste des pays les moins avancés, par région		34
II. Liste des pays ou territoires, par région		35
III. Tableaux sur les contributions versées, les dépenses engagées et les achats effectués		38
 Liste des tableaux figurant dans le rapport		
1. Contributions versées aux organismes des Nations Unies au titre des activités de coopération pour le développement et de l'aide publique au développement (APD) multilatérale et bilatérale : 1993-1994 et 2000-2004		6
2. Contributions versées aux fonds, programmes et organismes des Nations Unies : 2000-2004 ..		9
3. Contributions versées au système des Nations Unies au titre des activités opérationnelles de développement : ressources de base et autres ressources		11
4. Ressources de base, en pourcentage des contributions totales, par organisme : 2000-2004 ...		12
5. Contributions de base versées au système des Nations Unies, en pourcentage de l'APD multilatérale extérieure au système des Nations Unies, de l'APD bilatérale et de l'APD totale : 2000-2004		14
6. Montant total des dépenses engagées entre 2000 et 2004 par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles		16
7. Répartition des dépenses consacrées à la coopération technique par secteur		17
8. Répartition des dépenses engagées au titre des activités opérationnelles de développement, par région		18
9. Dépenses engagées entre 2000 et 2004 dans les pays les moins avancés par rapport au montant total des dépenses au titre des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, par organisme		19
10. Appels globaux 2004		23
11. Contributions mondiales au titre de l'aide humanitaire		25
12. Contributions versées au HCR et dépenses engagées par lui, entre 2000 et 2004		28

Liste des figures

1. Aide publique au développement : contributions versées au système des Nations Unies et à des organisations multilatérales extérieures au système, en pourcentage du montant total de l'APD	8
2. Répartition de l'APD : 1993-1994 et 2004	8
3. Part des contributions versées aux fonds, programmes et organismes des Nations Unies : 2004.	10
4. Contributions versées aux ressources de base au titre des activités opérationnelles de développement, en pourcentage des ressources totales : 2000-2004	12
5. Contributions aux ressources de base au titre des activités opérationnelles de développement, en pourcentage du total des contributions, par organisme et par an	13
6. Contributions de base au système des Nations Unies, en pourcentage de l'APD multilatérale extérieure au système, de l'APD bilatérale et de l'APD totale : 2000-2004	15
7. Part des dépenses consacrées entre 2000 et 2004 aux activités opérationnelles du système des Nations Unies, par organisme	17
8. Répartition des dépenses engagées en 2004 au titre des activités opérationnelles, par région	19
9. Dépenses engagées dans les pays les moins avancés par rapport au montant total des dépenses au titre des activités opérationnelles de développement, par les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies	20
10. Appels humanitaires : financement et déficit.	26

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en réponse aux demandes formulées par l'Assemblée générale au paragraphe 17 de sa résolution 35/81 et au paragraphe 22 de sa résolution 59/250. Le Secrétaire général y est prié d'améliorer le recueil annuel de statistiques des activités opérationnelles établi pour le débat du Conseil économique et social, en y intégrant les statistiques disponibles et en veillant à ce qu'elles soient comparables.

2. Le présent rapport donne également suite à la résolution 2005/7 du Conseil économique et social, dans laquelle le Secrétaire général est prié d'affiner encore les données contenues dans le présent rapport pour donner une meilleure idée du financement des activités opérationnelles de développement, notamment de mieux faire la distinction entre, d'une part, les contributions au titre de l'assistance humanitaire et de la coopération pour le développement à long terme et les dépenses et, d'autre part, les contributions effectives reçues et acheminées par l'intermédiaire des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies et du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Il complète le rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 59/250 de l'Assemblée générale (E/2006/58) et donne suite à la demande de l'Assemblée qui, dans sa résolution 59/250 (par. 23), a prié le Conseil économique et social de procéder, à sa session de fond de 2006, à un examen complet des tendances et des perspectives du financement de la coopération pour le développement.

3. Le présent rapport comporte une analyse succincte des données relatives aux fonds que les organismes concernés du système des Nations Unies ont reçus et consacrés à leurs activités opérationnelles en 2004 et au cours des années précédentes. La gamme des données prises en considération a été élargie de manière à inclure les données et analyses se rapportant à l'assistance humanitaire qu'offrent les organismes des Nations Unies. Établi en collaboration avec les organismes du système, le présent rapport a été affiné et uniformisé pour respecter dans la mesure du possible les conventions statistiques du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

4. Le présent rapport comprend cinq sections et trois annexes. La section I est l'introduction; la section II, qui traite des contributions, offre une analyse de la situation en 2004 et des tendances passées des contributions au financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, ainsi qu'un débat approfondi sur les ressources de base; la section III, consacrée aux dépenses, inclut une analyse de la situation en 2004 et des tendances passées des dépenses engagées par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles de développement. Les annexes comportent une liste des pays les moins avancés, par région (annexe I), une liste des bénéficiaires, par région (annexe II), et des tableaux sur les contributions, les dépenses et les achats se rapportant aux activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (annexe III).

5. La section IV est consacrée à l'assistance humanitaire, thème du présent rapport. Pour la première fois, elle présente et analyse les contributions et les dépenses du système des Nations Unies en matière d'assistance humanitaire, conformément à ce qu'avait demandé le Conseil économique et social. Les appels globaux pour l'assistance humanitaire, la répartition des fonds, le problème du sous-

financement et les mesures prises par les organismes chefs de file dans le domaine des activités opérationnelles relatives à l'aide humanitaire sont tous évoqués ici. Afin de donner suite à l'analyse interorganisations des flux d'aide humanitaire qui figure dans le présent rapport, le Conseil souhaitera peut-être recommander au Département des affaires économiques et sociales (DAES), au Bureau de la coordination des affaires humanitaires et aux organismes chefs de file dans le secteur humanitaire de travailler ensemble pour établir un système d'information uniformisé en matière d'assistance humanitaire, qui soit commun à tous les organismes. L'objectif est d'établir des prévisions cohérentes, fiables et claires des contributions et des dépenses relatives au secteur humanitaire, qui seront analysées régulièrement.

6. La section V comporte des propositions visant à améliorer les données se rapportant aux activités opérationnelles de développement et présente à cet égard une recommandation, qui sera soumise à l'examen du Conseil économique et social.

II. Contributions

Tendances générales

7. Au total, les contributions reçues par les organismes des Nations Unies au titre des activités de coopération pour le développement s'élevaient en 2004 à 12,3 milliards de dollars (voir le tableau 1 ci-dessous). En valeur nominale, cela représente une hausse de 17 % par rapport aux montants reçus en 2003, soit une hausse de 7,6 % en termes réels, compte tenu de l'inflation et des fluctuations des taux de change. Les contributions annuelles ont augmenté régulièrement au cours des cinq dernières années. Du fait de l'évolution sur le long terme des flux de ressources destinés aux organismes des Nations Unies, le montant enregistré en 2004 représentait presque le double du chiffre de référence de 1993-1994, exprimés tous deux en dollars de 2003 (11,3 milliards et 5,8 milliards respectivement).

Tableau 1

Contributions versées aux organismes des Nations Unies au titre des activités de coopération pour le développement et de l'aide publique au développement (APD) multilatérale et bilatérale : 1993-1994 et 2000-2004

(En millions de dollars courants)

	<i>Moyenne pour 1993-1994</i>	2000	2001	2002	2003	2004	<i>Variation entre 2003 et 2004, en termes réels^a</i>
Système des Nations Unies	5 346	7 278	7 775	8 138	10 493	12 274	7,6
APD multilatérale extérieure au système des Nations Unies	13 371	12 500	12 078	12 906	14 660	20 456	28,3
Total partiel de l'APD multilatérale	18 717	19 778	19 853	21 044	25 153	32 730	19,7
APD bilatérale	41 021	36 847	36 033	40 752	52 946	57 671	0,2

(Notes du tableau 1)

Sources : Calculs établis par le Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination et le DAES, à partir du Rapport 2004 sur la coopération pour le développement, des bases de données du Comité d'aide au développement de l'OCDE et du tableau A-1 (annexe III) pour diverses années.

^a Compte tenu de l'inflation et des fluctuations des taux de change.

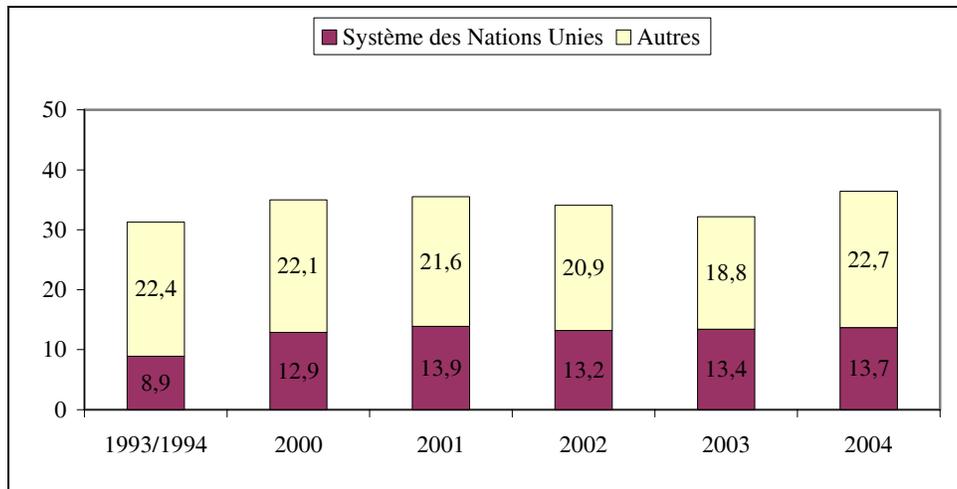
8. Il ressort également du tableau 1 ci-dessus que les autres catégories d'APD, à savoir l'APD multilatérale extérieure au système des Nations Unies et l'APD bilatérale, ont connu elles aussi une augmentation en valeur nominale, mais dans d'autres proportions. S'agissant de l'APD multilatérale extérieure au système des Nations Unies, qui concerne des organisations multilatérales telles que le Groupe de la Banque mondiale et les banques régionales de développement, les contributions ont augmenté de 39,5 % en valeur nominale entre 2003 et 2004, ce qui représente une hausse de 28,3 % en termes réels, compte tenu de l'inflation et des fluctuations des taux de change. Si l'on regroupe les deux catégories d'aide multilatérale, on obtient pour 2004 un montant de 32,7 milliards de dollars, c'est-à-dire une augmentation de 30,1 % en valeur nominale par rapport à 2003, soit une hausse de 19,7 % en termes réels, compte tenu de l'inflation et des fluctuations des taux de change.

9. Les contributions destinées aux organisations multilatérales extérieures au système des Nations Unies n'avaient guère augmenté jusqu'en 2002. Une hausse s'est amorcée en 2003, mais la forte augmentation observée en 2004 semble toutefois résulter d'un profond changement d'orientation au sein du Comité d'aide au développement de l'OCDE s'agissant d'APD. La majeure partie des 5,8 milliards de dollars supplémentaires obtenus en 2004 par rapport à 2003 a bénéficié à l'Association internationale de développement (IDA) (2,6 milliards de dollars), à la Commission européenne et au Fonds européen de développement (2,1 milliards de dollars), ainsi qu'à la Banque asiatique de développement (500 millions de dollars). Le montant enregistré en 2004 ne dépasse toutefois encore que de 25 % le chiffre de référence de 1993-1994, exprimés tous deux en dollars de 2003 (18,8 milliards et 14,6 milliards respectivement).

10. La troisième catégorie d'APD, à savoir l'APD bilatérale, a fortement augmenté en 2003, puis de manière moins marquée en 2004. Le chiffre enregistré en 2004 (57,8 milliards de dollars) représente une augmentation de 8,9 % en valeur nominale par rapport à 2003. Toutefois, si l'on tient compte de l'inflation et des fluctuations des taux de change, le chiffre réel est pratiquement inchangé. Le montant enregistré en 2004 ne dépasse que de 18 % le chiffre de référence de 1993-1994, exprimés tous deux en dollars de 2003 (53 milliards et 44,8 milliards respectivement). Toutes catégories confondues, l'APD a connu entre 2003 et 2004 une augmentation de 5,9 % en termes réels.

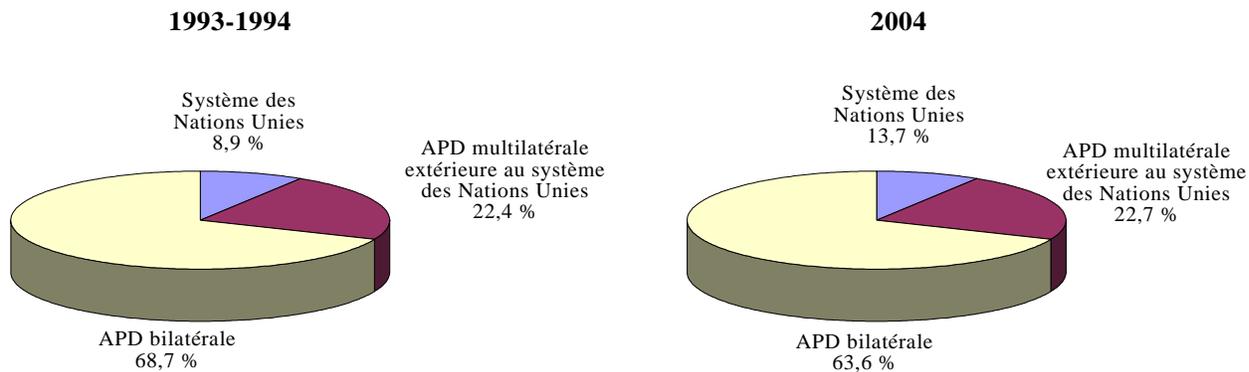
11. La figure 1 met en évidence la proportion d'APD multilatérale qui passe par le système des Nations Unies, par rapport à d'autres organismes multilatéraux. Cette proportion a oscillé entre 13 % et 14 % au cours des cinq dernières années, contre 9 % seulement au début des années 90. La proportion de l'aide multilatérale passant par des organismes extérieurs au système des Nations Unies a régulièrement fléchi entre 2000 et 2003, mais la tendance s'est inversée en 2004, et cette année-là, tout en étant légèrement inférieure à 23 %, cette proportion dépassait le niveau du début des années 90.

Figure 1
Aide publique au développement : contributions versées au système des Nations Unies et à des organisations multilatérales extérieures au système, en pourcentage du montant total de l'APD



12. Il ressort de la figure 2 ci-après, qui présente la répartition globale de l'APD, que la part « bilatérale » de l'APD totale, qui atteignait presque 69 % il y a 10 ans, est inférieure à 64 % en 2004.

Figure 2
Répartition de l'APD : 1993-1994 et 2004



Contributions, par organisme

13. Le tableau 2 ci-dessous met en évidence les contributions versées au cours des cinq dernières années à des fonds, programmes et institutions spécialisées du système des Nations Unies au titre des activités de coopération pour le développement. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ont reçu plus de 70 % des contributions totales au cours de chacune des cinq dernières années, tendance qui s'est renforcée, si bien qu'en 2004, ces organismes absorbaient de plus des trois quarts des fonds reçus par le système des Nations Unies au titre des activités opérationnelles de développement. Le PNUD, dont la part a pratiquement atteint 31 % en 2004, a toujours été le principal bénéficiaire des contributions; en 2004, le PAM a reçu 25,4 % des contributions; l'UNICEF, qui se place en troisième position, a régulièrement reçu entre 15 % et 17 % des contributions; en revanche, la part perçue par les institutions spécialisées et le Fonds international de développement agricole (FIDA) a quelque peu diminué pendant la même période (19,9 % au lieu de 24,4 % en 2000).

Tableau 2
**Contributions versées aux fonds, programmes et organismes
des Nations Unies : 2000-2004**

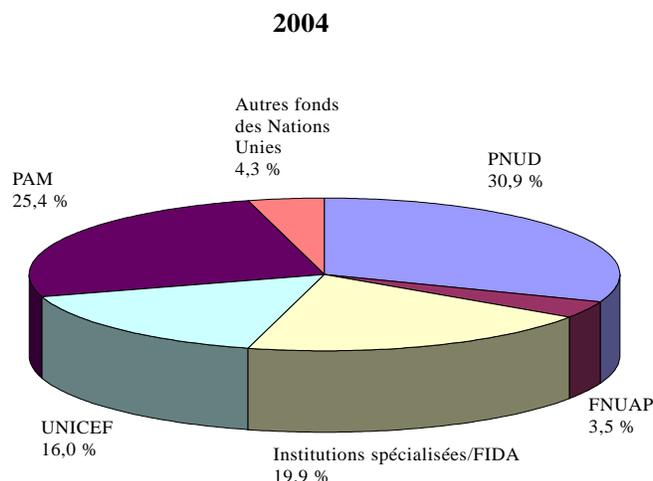
(En pourcentage)

	<i>PNUD</i>	<i>PAM</i>	<i>UNICEF</i>	<i>FNUAP</i>	<i>Institutions spécialisées et FIDA</i>	<i>Autres fonds et programmes des Nations Unies</i>
2000	28,4	21,6	15,3	5,3	24,4	5,0
2001	29,4	23,0	15,2	4,7	21,3	6,4
2002	30,0	23,4	17,2	4,2	18,8	6,4
2003	27,3	26,9	16,1	3,6	20,7	5,4
2004	30,9	25,4	16,0	3,5	19,9	4,3

Source : Calculs établis par le Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination et le DAES, à partir des données figurant dans le tableau A-1 (annexe III).

14. La figure 3 ci-dessous illustre la répartition des contributions versées aux fonds, programmes et organismes des Nations Unies en 2004. Le présent rapport comporte pour la première fois des renseignements sur les contributions et les dépenses du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) (dans la section sur l'assistance humanitaire), et il sera fait de même dans les prochains rapports. Ces informations ne figurent pas dans la section concernant les contributions afin que les données utilisées pour établir une analyse des tendances, comme dans le tableau 2, restent cohérentes. Les données sur le HCR sont incluses pour donner suite à la demande du Conseil économique et social, qui souhaitait que les données contenues dans le présent rapport soient encore affinées pour donner une meilleure idée du financement des activités opérationnelles de développement, notamment mieux faire la distinction entre l'assistance humanitaire et la coopération pour le développement à long terme.

Figure 3
**Part des contributions versées aux fonds, programmes
et organismes des Nations Unies : 2004**



Contributions aux ressources de base et aux autres ressources

15. L'Assemblée générale a souligné à maintes reprises la nécessité d'accroître la part des contributions de base ou ordinaires versées au système des Nations Unies pour le développement, afin d'obtenir les moyens nécessaires à une coopération durable pour le développement, tout en reconnaissant l'importance de l'augmentation des ressources autres que les ressources de base, parfois appelées ressources extrabudgétaires, ressources supplémentaires, ressources à des fins spécifiées, ou autres ressources. Ces ressources sont considérées comme un important mécanisme qui appuie lui aussi les activités opérationnelles de développement, et comme un outil efficace pour accroître les ressources totales disponibles pour les activités opérationnelles. Ces contributions comprennent des moyens essentiels qui complètent les ressources de base, permettant ainsi aux organismes de l'ONU d'atteindre des objectifs de coopération pour le développement plus ambitieux. Pour bien faire, ces ressources ne devraient toutefois constituer qu'un appui complémentaire aux ressources de base, grâce auxquelles un organisme peut remplir ses fonctions et son mandat.

16. L'UNICEF a succinctement exprimé ce point de vue dans son rapport de 2004 sur l'état des contributions, dans lequel il a reconnu l'importance des contributions au titre des autres ressources, tout en soulignant que leur avantage relatif serait compromis si le déséquilibre entre ressources ordinaires et autres ressources perdurait. Les contributions au titre des ressources ordinaires permettent à l'UNICEF d'évaluer rapidement les crises naissantes et d'y répondre sans retard, puisqu'il peut recruter un effectif optimal de fonctionnaires, réduire les coûts administratifs en incitant les fonctionnaires à rester à son service, et répartir les ressources en fonction des besoins et des objectifs à long terme plutôt que selon des intérêts particuliers. Aux termes du paragraphe 20 de la résolution 59/250 de

l'Assemblée générale, les autres ressources « ne peuvent remplacer les ressources de base ».

Tableau 3

Contributions versées au système des Nations Unies au titre des activités opérationnelles de développement : ressources de base et autres ressources

(En millions de dollars courants)

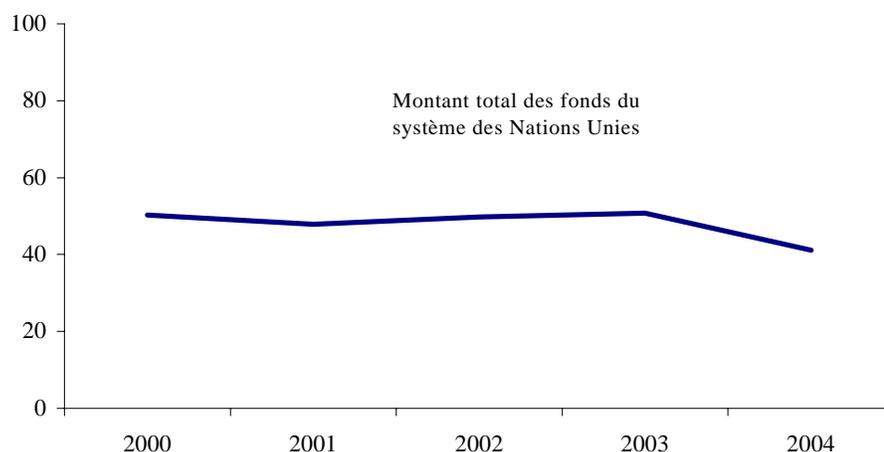
	2000	2001	2002	2003	2004
Ressources de base	3 662	3 725	4 056	5 336	5 043
Autres ressources	3 617	4 050	4 082	5 157	7 241
Total des contributions	7 279	7 775	8 138	10 493	12 284
Pourcentage des ressources de base	50,3	47,9	49,8	50,9	41,1
Pourcentage des autres ressources	49,7	52,1	50,2	49,1	58,9

Source : Calculs établis par le Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination et le DAES, à partir des données figurant dans le tableau A-1 (annexe III).

17. Compte tenu de la place centrale qu'occupent les ressources de base dans la fonction de coopération pour le développement du système des Nations Unies, il est indispensable d'apprécier dans le présent rapport les tendances de cette catégorie de contributions et de les comparer à celles d'autres contributions, ce qui est fait dans le tableau 3 ci-dessus. La ventilation des contributions entre ressources de base et autres ressources est disponible depuis 1996, mais en raison d'un profond changement apporté en 1999 à la classification des ressources de base au PAM, qui est l'un des principaux bénéficiaires des contributions, il n'est pas possible de procéder à une analyse totale cohérente à plus long terme, pas plus qu'il ne serait utile de prolonger la période en excluant le PAM¹.

¹ Le modèle des ressources du PAM se compose de trois éléments : sources de financement; catégories de programmes; coûts. Les guichets de financement sont classés comme suit : multilatéral, multilatéral à usage déterminé et bilatéral, en fonction du niveau de conditionnalité et de souplesse permis, et les ressources émanant de ces guichets de financement peuvent être affectées à n'importe quel programme du PAM. Seuls les fonds multilatéraux et multilatéraux à usage déterminé représentent des contributions de base. Les contributions bilatérales, qui sont des contributions versées par un donateur pour appuyer une activité n'ayant pas été lancée par le PAM, ne font pas partie des contributions de base.

Figure 4
Contributions aux ressources de base au titre des activités opérationnelles de développement, en pourcentage des ressources totales : 2000-2004



18. Il ressort du tableau 3 et de la figure 4 ci-dessus qu'entre 2000 et 2003, il existait un certain équilibre entre les contributions de base et les autres contributions, parfois au bénéfice des ressources de base (2000 et 2003), ou des autres ressources (2001 et 2002). Pendant deux de ces cinq années, les ressources de base étaient presque égales aux autres ressources, l'écart étant inférieur à un point de pourcentage. Toutefois, en 2004, la proportion des ressources de base a sensiblement diminué (perdant presque 18 points de pourcentage après en avoir gagné près de deux), et elles n'ont alors plus représenté que 70 % des autres ressources. Pour la première fois au cours de cette période, la valeur nominale en dollars des ressources de base elle-même a chuté, tandis qu'en parallèle, la valeur nominale en dollars des autres ressources a enregistré sa plus forte augmentation annuelle. Il s'agit là d'une évolution importante qui, si elle se poursuivait, aurait des répercussions sur le financement du système des Nations Unies.

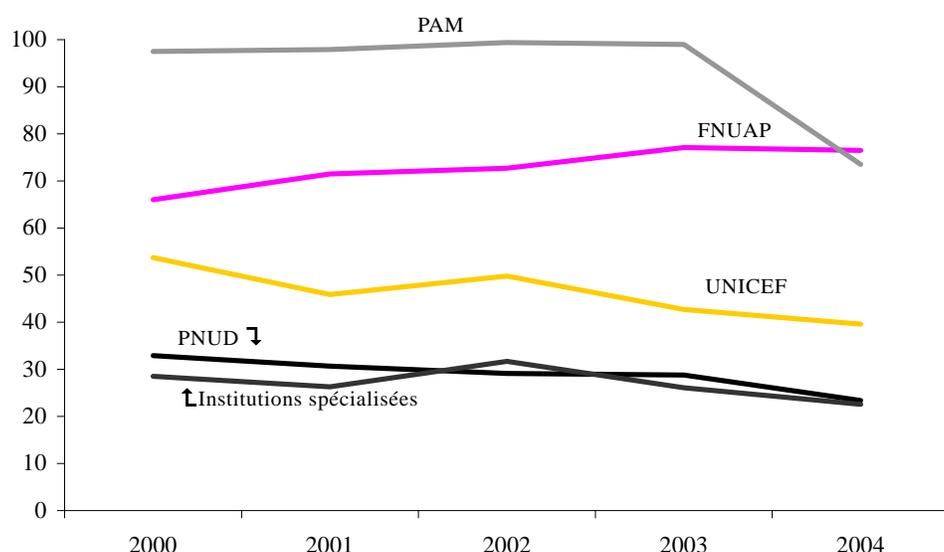
Tableau 4
Ressources de base, en pourcentage des contributions totales, par organisme : 2000-2004

	2000	2001	2002	2003	2004
PNUD	32,9	30,7	29,1	28,8	23,4
FNUAP	66,3	71,5	72,7	77,1	76,5
UNICEF	53,7	45,9	49,8	42,7	39,6
PAM	97,5	97,9	99,4	99,0	73,5
Institutions spécialisées	28,5	26,3	31,7	26,1	22,6
Total pour le système des Nations Unies	50,3	47,9	49,8	50,9	41,1

Source : Calculs établis par le Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination et le Département des affaires économiques et sociales, à partir des données figurant dans le tableau A-1 (annexe III).

19. Il ressort du tableau 4 et de la figure 5 qu'en 2004, la baisse de la part des contributions de base a touché tous les organismes ou groupes d'organismes présentés ici et que pour certains, ce recul s'était amorcé précédemment : en 2003 pour l'UNICEF et le PAM; en 2001 pour les institutions spécialisées, même si en 2002, la tendance s'était temporairement inversée. Dans le cas du PNUD, cette baisse s'est poursuivie sans interruption tout au long de la période considérée. Il n'y a que pour le FNUAP que le recul a débuté en 2004. Ce fonds est en outre le seul organisme où la part des contributions de base en 2004 a dépassé celle enregistrée en 2000.

Figure 5
Contributions aux ressources de base au titre des activités opérationnelles de développement, en pourcentage du total des contributions, par organisme et par an



20. Par le passé, la baisse constatée avait été occultée par des augmentations provisoires enregistrées par l'un ou l'autre organisme, mais un tournant décisif s'est produit en 2004, lorsque la part des contributions de base au PAM a connu un recul très important. Cette baisse résulte non pas d'un changement d'orientation du PAM, mais d'une forte augmentation en 2004 des fonds bilatéraux destinés à l'Iraq. Ces dernières années, les fonds bilatéraux n'ont jamais dépassé 3 % du total, et ils ont atteint leur maximum en 2003 (80 millions de dollars). Toutefois, en 2004, les fonds bilatéraux représentaient 27 % du total des contributions, et la quasi-totalité était destinée à l'Iraq (96 %). À l'opposé, en 2003, si les dépenses globales du PAM en Iraq étaient nettement plus importantes, elles étaient cependant essentiellement financées par les deux catégories de fonds multilatéraux, tandis que les fonds bilatéraux destinés à l'Iraq ne représentaient que 63 millions de dollars. On ne sait pas encore si cette tendance s'est poursuivie en 2005 ou si la répartition des fonds du PAM a retrouvé sa configuration habituelle.

21. L'augmentation des contributions reçues par l'UNICEF entre 2003 et 2004, indiquée dans le tableau A-1 (annexe III), a résulté en grande partie d'une nette hausse des contributions versées à la catégorie des autres ressources tant par des gouvernements que par des sources privées. Les contributions des donateurs aux ressources de base se sont élevées à 779 millions de dollars, tandis que les contributions de donateurs affectées aux autres ressources ont sensiblement augmenté, pour atteindre 1,19 milliard de dollars. Sur ce montant, 796 millions de dollars ont été affectés aux autres ressources (ordinaires), et les 394 millions de dollars restants ont été consacrés à l'appui aux secours d'urgence. Par conséquent, seuls 40 % des contributions ont été affectés aux ressources de base en 2004, tandis que les 60 % restants ont été affectés par les donateurs à des activités spécifiques et aux situations d'urgence. Il s'agit du plus faible pourcentage de ressources de base jamais enregistré par l'UNICEF. Les programmes de pays qu'approuve le Conseil d'administration de l'UNICEF reposent pourtant sur ces ressources, dont le Fonds a besoin, tout comme d'autres organisations, pour remplir au mieux ses fonctions de base et contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Comparaisons des ressources de base et des autres fonds d'APD

22. Dans le tableau 5, on compare les contributions aux ressources de base dans le système des Nations Unies aux flux internationaux d'APD, qui sont présentés dans le tableau 1 plus haut.

Tableau 5
Contributions de base versées au système des Nations Unies, en pourcentage de l'APD multilatérale extérieure au système des Nations Unies, de l'APD bilatérale et de l'APD totale : 2000-2004

<i>Ressources de base du système des Nations Unies, en pourcentage</i>	2000	2001	2002	2003	2004
De l'APD multilatérale extérieure au système	29,3	30,8	31,4	36,8	25,0
De l'APD bilatérale	10,2	10,6	10,0	10,9	9,3
De l'APD totale	6,6	6,8	6,6	7,1	5,8

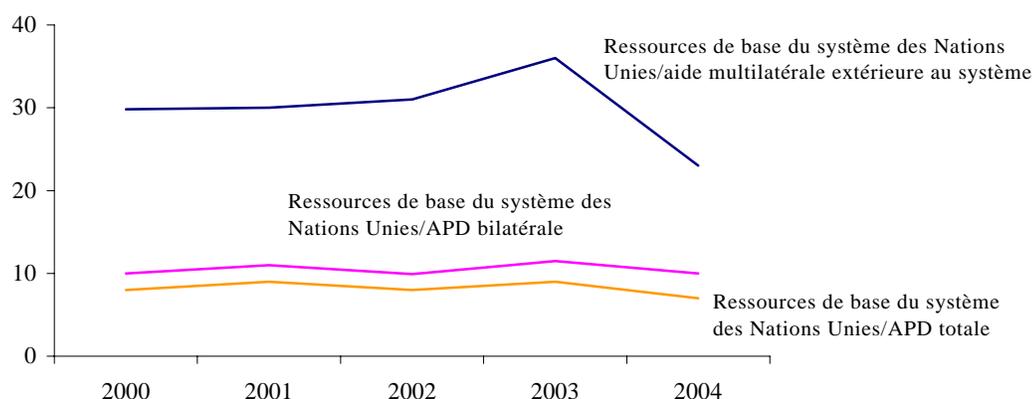
Source : Calculs établis par le Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination et le DAES, à partir du Rapport 2004 de l'OCDE sur la coopération pour le développement, des bases de données du Comité d'aide au développement et du tableau A-1 (annexe III).

23. Comme cela ressort du tableau 5 et de la figure 6, le pourcentage des contributions de base versées par le système des Nations Unies à l'APD multilatérale extérieure au système a augmenté régulièrement au cours des quatre premières années de la période considérée, avant de connaître un repli important en 2004. Par rapport à l'APD bilatérale et totale, ces contributions ont connu chaque année tantôt de faibles augmentations, tantôt de légers reculs, avant de connaître une baisse plus nette en 2004. Dans les trois cas de figure, les chiffres de 2004 sont inférieurs aux chiffres comparables pour chacune des années précédentes.

24. Une comparaison établie entre les contributions de base au système des Nations Unies d'une part et les montants alloués à l'AID et les contributions qu'elle

verse d'autre part, met en évidence une tendance similaire, apparue récemment. L'AID est l'institution du Groupe de la Banque mondiale qui se charge de l'aide au développement dans les pays les plus pauvres du monde et, pour cette raison, elle est celle dont le mandat se rapproche le plus de celui du système des Nations Unies. Les contributions de l'AID ont considérablement baissé depuis le début des années 90, époque à laquelle elles s'élevaient chaque année à cinq ou six milliards de dollars.

Figure 6
Contributions de base au système des Nations Unies, en pourcentage de l'APD multilatérale extérieure au système, de l'APD bilatérale et de l'APD totale : 2000-2004



25. En 2003, les contributions de l'AID s'élevaient à 3,1 milliards de dollars, bien que ses ressources aient été reconstituées en 2002 à hauteur de 23 milliards de dollars pour la période triennale allant de 2003 à 2005. En 2004, ses contributions ont pratiquement doublé en valeur nominale, passant à 5,7 milliards de dollars, et compte tenu du montant des fonds non encore utilisés, la contribution de l'AID devrait être plus élevée en 2005. Ces contributions continueront probablement d'augmenter, étant donné que les fonds seront reconstitués en 2005 à hauteur de 34 milliards de dollars pour la période triennale allant de 2006 à 2008. Si en 2003, les contributions de base versées au système des Nations Unies dépassaient de 75 % les contributions de l'AID, en 2004, ces dernières dépassaient toutefois à elles seules de 13 % les contributions de base à l'ensemble du système des Nations Unies. Il semblerait que les contributions aux ressources de base du système des Nations Unies aient joué un rôle plutôt modeste dans le financement international du développement, rôle qui devient en outre de moins en moins important actuellement.

III. Dépenses

Évolution générale

26. Le tableau 6 indique le montant total des dépenses engagées par les principaux organismes et groupes d'organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles. Entre 2000 et 2004, les dépenses annuelles sont passées de 6,8 à

10,3 milliards de dollars courants des États-Unis. Cela représente une augmentation de 52 % sur l'ensemble de la période en valeur nominale, mais, compte tenu de l'inflation et des fluctuations des taux de change comme au tableau 1 sur les contributions, c'est en fait une augmentation de 23 % en valeur réelle. De 2003 à 2004, les dépenses ont légèrement augmenté de 3,5 % en valeur nominale, mais, compte tenu de l'inflation et des fluctuations des taux de change, cela représente une baisse de 4,8 % en valeur réelle.

Tableau 6
**Montant total des dépenses engagées entre 2000 et 2004
par les organismes des Nations Unies au titre
des activités opérationnelles**

(En millions de dollars courants des États-Unis)

	2000	2001	2002	2003	2004	Variation (en pourcentage) en valeur nominale de 2003 à 2004 ^a
Dépenses engagées par le PNUD	1 918	2 027	2 138	2 412	2 818	7,4
Dépenses engagées par le PAM	1 491	1 744	1 592	3 275	2 900	(18,6)
Dépenses engagées par l'UNICEF	885	1 012	1 044	1 208	1 343	2,2
Dépenses engagées par le FNUAP	134	313	313	273	317	6,8
Dépenses engagées par les institutions spécialisées	2 066	2 037	2 252	2 510	2 623	(3,9)
Prêts du FIDA à des conditions libérales	283	297	272	289	314	0,0
Total	6 777	7 430	7 611	9 967	10 315	(4,8)

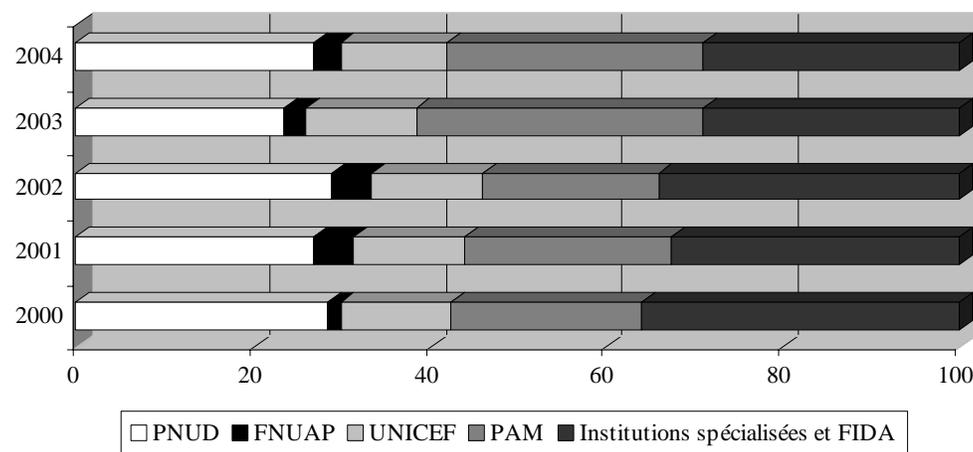
Source : Bureau de l'appui du Conseil économique et social et de la coordination et DAES, données du tableau B-1 (annexe III).

^a Compte tenu de l'inflation et des fluctuations des taux de change.

27. Comme le montre la figure 7 plus bas, parmi les fonds et programmes des Nations Unies, le PNUD et le PAM ont la part de loin la plus importante dans les dépenses, le PNUD devançant nettement le PAM jusqu'en 2002. En 2003, les dépenses du PAM ont enregistré une augmentation spectaculaire, doublant en valeur nominale, en raison notamment des dépenses engagées au titre du programme en Iraq, pour fléchir légèrement en 2004 et remonter ensuite à un niveau proche de celles du PNUD. Depuis 2001, les dépenses engagées par l'UNICEF représentent la moitié de celles du PNUD, bien qu'en 2004 ces dernières aient connu une hausse plus rapide. Entre 2000 et 2002, la part totale des dépenses des institutions spécialisées a été la plus importante, mais a décliné au cours des cinq dernières années. Bien qu'en hausse en valeur nominale, les dépenses des institutions spécialisées prises en tant que groupe ont diminué par rapport à celles des autres organisations. Comme dans le cas des contributions, les dépenses du HCR n'en font pas partie et font l'objet d'un examen à part dans la section suivante consacrée à l'assistance humanitaire.

Figure 7
Part des dépenses consacrées entre 2000 et 2004 aux activités opérationnelles du système des Nations Unies, par organisme

(En pourcentage)



Dépenses par secteur

28. Le tableau 7 indique les dépenses au titre de la coopération technique par secteur. L'assistance humanitaire, qui absorbait en 2004 près de 27 % du montant total des dépenses, représente de loin la part la plus importante de ces dépenses chaque année, à l'exception de 2002 lorsque le secteur de la santé l'avait légèrement devancée. Et ce bien que les dépenses indiquées sous-estiment nettement le véritable niveau de l'assistance humanitaire car elles n'incluent pas les dépenses du HCR et ne représentent que les dépenses au titre de la coopération technique communiquées par les institutions au PNUD pour son rapport annuel sur la coopération technique (DP/2005/34/Add.1), dans lequel la part des dépenses consacrées à l'assistance humanitaire n'est pas bien identifiée par certaines institutions. Il faut espérer toutefois que les prochains rapports présenteront des données plus complètes et plus précises sur la coopération technique, s'inspirant du travail du PNUD et des résultats de l'enquête menée actuellement par le Groupe de travail du Comité d'aide au développement de l'OCDE sur les statistiques et portant sur les données relatives à la coopération technique, résultats devant être examinés en 2006.

Tableau 7
Répartition des dépenses consacrées à la coopération technique, par secteur

(En pourcentage)

	Assistance humanitaire ^a	Santé	Questions concernant le dévelop- pement	Éducation	Agriculture, sylviculture et pêche	Dévelop- pement social	Environ- nement	Population	Autres secteurs
Moyenne pour 1993-1994	28,7	22,2	10,5	6,1	10,0	2,7	2,9	4,1	12,8
2000	25,9	21,0	9,0	4,9	9,7	3,5	2,4	2,3	21,3
2001	28,3	17,7	8,0	5,2	9,7	3,6	2,6	4,5	20,4

	Assistance humanitaire ^a	Questions concernant le dévelop- pement			Agriculture, sylviculture et pêche	Dévelop- pement social	Environ- nement	Population	Autres secteurs
		Santé	Éducation	Éducation					
2002	20,3	20,9	13,5	7,4	6,6	5,9	4,2	4,3	16,9
2003	30,3	18,0	11,0	6,3	7,2	4,3	4,0	2,8	16,1
2004	26,6	19,2	12,9	6,8	6,1	4,9	4,2	3,2	16,1

Source : Tableau B-5 (annexe III), données pour diverses années.

^a À l'exclusion du HCR.

Dépenses par région

29. Le tableau 8 indique les dépenses consacrées aux différentes régions du monde. L'Afrique a toujours bénéficié des dépenses les plus importantes, celles-ci ayant baissé toutefois entre 2000 et 2002 pour remonter entre 2002 et 2004. La part actuelle des dépenses consacrées à l'Afrique en 2004, 33,2 % du total, est pratiquement la même qu'en 2000. La région Asie-Pacifique est en deuxième position pour toute la période, à l'exception de 2003, lorsque la région de l'Asie occidentale, qui comprend l'Iraq, l'a devancée. L'Asie occidentale est actuellement troisième, avec 18,2 % des dépenses, après avoir été quatrième entre 2000 et 2002, derrière les Amériques. Les dépenses consacrées à l'Iraq représentent une part très importante des dépenses en Asie occidentale : la part gonflée de la région en 2003 a été de 64 % et, en 2004, la part a été de 58 %.

Tableau 8

Répartition des dépenses engagées au titre des activités opérationnelles de développement, par région

(En pourcentage)

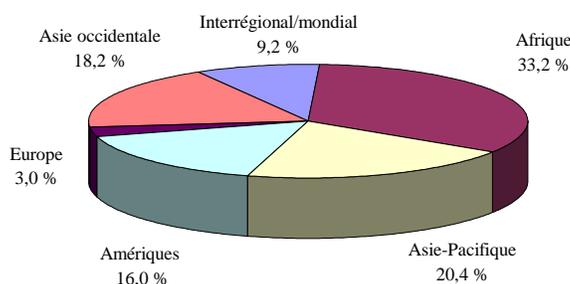
	Afrique	Asie occidentale	Asie- Pacifique	Amériques	Interrégional	Europe
2000	33,7	12,9	21,3	20,2	7,3	4,6
2001	31,1	12,5	23,6	19,7	9,1	4,0
2002	29,5	13,3	24,4	18,6	9,5	4,6
2003	32,1	24,0	18,2	15,5	7,3	2,9
2004	32,2	18,2	20,4	16,0	9,2	3,0

Source : OCDE et DAES, des données pour diverses années, figurant au tableau B-3 (annexe III).

30. La région des Amériques, qui est quatrième les deux dernières années et absorbe actuellement 16 % des dépenses, a occupé la troisième position en 2000, 2001 et 2002. La part des dépenses consacrées aux programmes interrégional et mondial est proche de son plus haut niveau, à 9,2 %, alors que celle des dépenses consacrées à l'Europe voisine son niveau le plus faible, à 3 %.

31. La figure 8 indique la répartition des dépenses par région en 2004. La liste des pays par région figure à l'annexe II au présent rapport.

Figure 8
Répartition des dépenses engagées en 2004 au titre des activités opérationnelles, par région



Pays les moins avancés

32. Le tableau 9 indique les dépenses consacrées aux pays les moins avancés. Au cours des cinq dernières années, ces pays ont bénéficié d'environ 40 % du montant total des dépenses annuelles du système des Nations Unies au titre des activités opérationnelles de développement, soit une part bien plus élevée que celles enregistrées les 10 années précédentes, ce qui traduit la préoccupation croissante de la communauté internationale face à la situation des pays les plus pauvres.

Tableau 9
Dépenses engagées entre 2000 et 2004 dans les pays les moins avancés par rapport au montant total des dépenses au titre des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, par organisme

	Total système des Nations Unies	UNICEF	PAM	FNUAP	PNUD	Institutions spécialisées	FIDA
2000	41	41	57	34	15	15	32
2001	39	45	54	29	17	13	38
2002	40	36	60	35	20	14	37
2003	38	46	45	40	20	17	36
2004	40	47	50	36	28	13	47
Part moyenne 2000-2004	39,6	43	53,2	34,8	20,0	14,4	38,0

Source : OCDE et DESA, données pour diverses années, figurant au tableau B-6 (annexe III).

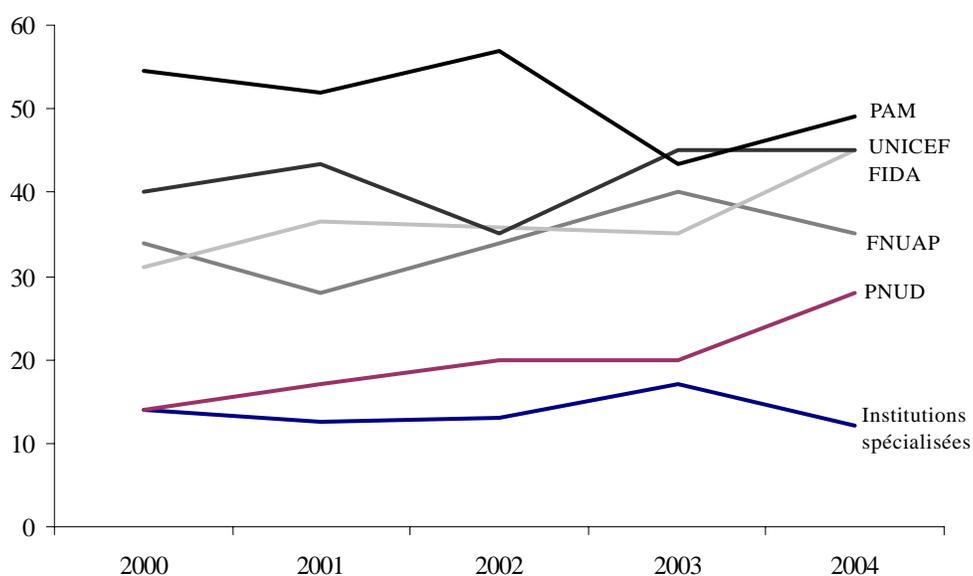
33. La figure 9 fait apparaître que la part des dépenses consacrées à l'assistance aux pays les moins avancés varie considérablement d'un organisme à l'autre. Le PAM y consacre systématiquement la part la plus élevée, avec en moyenne plus de 53 % du total de 2000 à 2004. La part de l'UNICEF est de 43 % en moyenne, alors que celle du FIDA reste relativement stable, se situant à environ un tiers du montant total jusqu'en 2004, avant de remonter à près de la moitié. Le FNUAP arrive juste derrière avec une part des dépenses légèrement inférieure, bien que toujours

supérieure à 30 % du total, à l'exception d'une année. La part des dépenses du PNUD consacrées à l'assistance aux pays les plus pauvres a augmenté lentement pour atteindre les 20 % du total en 2002 et 2003. L'année 2004 semble avoir marqué un tournant, la part des dépenses du PNUD remontant nettement pour atteindre 28 % du total. Toutefois, la part des dépenses des institutions spécialisées demeure à un niveau très faible, se situant en moyenne à moins de 15 % du total annuel.

Figure 9

Dépenses engagées dans les pays les moins avancés par rapport au montant total des dépenses au titre des activités opérationnelles de développement, par les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies

(En pourcentage)



34. Il ressort des données disponibles que la part des dépenses du PAM et de l'UNICEF a représenté 60 % du montant total des dépenses au titre des activités opérationnelles de développement consacrées aux pays les moins avancés en 2004. La liste des pays les moins avancés figure à l'annexe I au présent rapport.

IV. Assistance humanitaire

35. Lors de sa session de fond de 2005, le Conseil économique et social a réaffirmé que les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies devaient avoir pour caractéristiques fondamentales l'universalité, le financement volontaire et à titre gracieux, la neutralité et le multilatéralisme, et la capacité de répondre avec souplesse aux besoins des pays bénéficiaires. À cet effet, il a prié le Secrétaire général d'affiner encore les données contenues dans son rapport intitulé « Données statistiques globales sur les activités opérationnelles de développement pour 2003 » et a demandé que l'affinement desdites informations ait pour but de « donner une meilleure idée du financement des activités opérationnelles de développement, notamment de mieux faire la distinction entre,

d'une part, les contributions au titre de l'assistance humanitaire et de la coopération pour le développement à long terme et les dépenses et, d'autre part, les contributions effectives reçues et acheminées par l'intermédiaire des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies et du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies² ». La présente section tente, pour la première fois, de donner suite à cette demande et d'offrir un cadre institutionnel à cet effet.

36. Il est utile de rappeler l'évolution de l'aide humanitaire aux Nations Unies. En décembre 1991, l'Assemblée générale, en vertu de sa résolution 46/182 relative au renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence de l'Organisation des Nations Unies a créé le Comité permanent interorganisations, la procédure d'appel global, et le Fonds central autorenewable d'urgence en tant que principaux outils et mécanismes de coordination du coordonnateur des secours d'urgence propres à accroître l'efficacité des opérations humanitaires de l'ONU sur le terrain. Par la suite, le Secrétaire général a créé le Département des affaires humanitaires pour offrir un appui institutionnel. Dans le cadre du programme de réformes du Secrétaire général, le Département des affaires humanitaires a été transformé en 1998 en bureau de la coordination des affaires humanitaires, avec un mandat élargi englobant la coordination des interventions humanitaires, l'élaboration de politiques d'aide humanitaire et les activités de sensibilisation aux questions humanitaires. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires remplit ses fonctions de coordination essentiellement par l'intermédiaire du Comité permanent interorganisations qui est présidé par le Coordonnateur.

37. Les événements des 10 dernières années ont démontré l'extrême nécessité d'une action humanitaire décisive. Dans son rapport intitulé « Dans une liberté plus grande; développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous », (A/59/2005), le Secrétaire général a proposé des aménagements pour renforcer la capacité d'intervention du secteur humanitaire, en rendant son financement plus prévisible afin de réagir rapidement aux crises, et en assurant une meilleure coordination de l'action humanitaire.

38. Plus récemment, le Secrétaire général a créé le Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de l'environnement pour réfléchir à la façon dont les organismes des Nations Unies pourraient contribuer le plus à la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, et à l'élaboration de modalités de la création d'« entités plus étroitement gérées » dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de l'environnement. Un consensus se fait actuellement sur le fait que le manque de moyens financiers et la fragmentation institutionnelle font partie des facteurs qui s'associent pour compromettre gravement la capacité des organismes des Nations Unies à mieux aider les États Membres à réaliser les objectifs arrêtés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Il faudra procéder à des réformes profondes pour pouvoir saisir les nouvelles opportunités, mais le manque de moyens financiers demeure l'un des problèmes majeurs; en effet, le financement en faveur des Nations Unies n'a pas évolué en fonction des tâches à accomplir ou bien il reste imprévisible. Le Groupe d'experts reconnaît le besoin d'assurer la cohérence entre les activités de développement et les opérations humanitaires à l'échelle du système

² Voir résolution 2005/7, par. 9, du Conseil économique et social.

des Nations Unies, de manière à éviter des décalages dans le domaine de l'aide humanitaire entre la phase des secours et la phase du développement³.

39. Le développement apparaît de plus en plus comme un phénomène multidimensionnel, qui comporte des aspects économiques, sociaux, environnementaux et humanitaires. Les activités des Nations Unies au service de la coopération pour le développement devront aborder ces aspects de manière globale. La coordination et l'harmonisation au sein du système, ainsi que la recherche de la rentabilité et de l'efficacité devront tendre à atteindre ce vaste objectif. L'expérience montre que la distinction entre la coopération en faveur du développement et le domaine de plus en plus étendu de l'aide humanitaire tend à s'estomper et le bien-fondé d'une approche intégrée est de plus en plus reconnu⁴.

40. Il serait utile, compte tenu de la demande du Conseil économique et social et du débat qui se déroule actuellement sur la composante développement de l'aide humanitaire, d'étudier la composition par secteur de la procédure d'appel global de 2004. Les piliers essentiels du développement à long terme, à savoir le secteur agricole, la relance économique et les infrastructures, la protection, l'éducation, la santé, le logement et l'eau et l'assainissement y représentent plus de 20 % du total des contributions. Dans un monde complexe confronté en permanence à de nouvelles catastrophes naturelles ou causées par l'homme, il semblerait dérisoire de vouloir établir même vaguement une distinction rigide entre assistance humanitaire et développement à long terme. Les pays en détresse ont besoin des deux, et, le plus souvent, il ne saurait y avoir de développement à long terme sans assistance humanitaire, dont une proportion de 20 % serait considérée comme aide au développement à long terme.

A. Contributions et dépenses au titre de l'aide humanitaire

41. Le présent rapport présente et analyse pour la première fois les données relatives aux contributions et dépenses au titre de l'aide humanitaire. Les données concernant les activités du HCR y figurent également pour la première fois, et les informations fournies par les autres institutions des Nations Unies actives dans le domaine de l'action humanitaire, comme le PAM, l'UNICEF et le PNUD, y sont analysées. Par ailleurs, le Service de surveillance financière du Bureau de la coordination des affaires humanitaires a été utilisé pour repérer les courants d'aide humanitaire dans le monde, notamment dans le cadre de la procédure d'appel global. Les statistiques du tableau 10 et de la figure 10 et la majorité des données qui figurent au tableau 11 proviennent du Service de surveillance financière.

42. Les Nations Unies ne disposent pas encore d'un système commun d'établissement de rapports uniformes qui couvrirait toute la gamme des activités humanitaires menées par les organismes du système. À l'heure actuelle, chaque organisme, agissant isolément, présente ses contributions et dépenses en matière humanitaire en utilisant ses propres sources et définitions qui sont incorporées dans

³ Voir le document de base de l'Organisation des Nations Unies présenté par le secrétariat du Groupe d'experts à la première réunion du Groupe en avril 2006 – Groupe d'experts de haut niveau du Secrétaire général sur la cohérence à l'échelle du système dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de l'environnement, document de travail interne, version finale.

⁴ A/59/85-E/2004/68.

le présent rapport et examinées à l'occasion du lancement d'appels globaux par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Pour l'établissement du présent rapport, les données sur les activités des institutions spécialisées émanent du rapport du PNUD sur les informations concernant les dépenses ordinaires et extrabudgétaires engagées en 2004 par les organismes des Nations Unies au titre de la coopération technique⁵. De plus, dans certains cas, les activités humanitaires auraient figuré dans d'autres catégories sectorielles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) (ancien Comité administratif de coordination), ce qui a abouti à la sous-évaluation probable de l'aide humanitaire. Il est à espérer toutefois que la couverture et la qualité des données relatives à la coopération technique seront améliorées dans les rapports à venir, si l'on s'inspire des résultats de l'enquête menée actuellement par le groupe de travail du Comité d'aide au développement sur les statistiques et portant sur les données statistiques relatives à la coopération technique, résultats devant être examinés lors des réunions du Groupe en 2006.

43. Après avoir procédé à l'analyse, pour les divers organismes, des courants d'aide humanitaire présentés dans le présent rapport, le Conseil économique et social souhaitera peut-être recommander une collaboration plus étroite entre le Département des affaires économiques et sociales, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les principaux organismes d'aide humanitaire en vue d'établir un système commun d'établissement de rapports uniformes en matière d'aide humanitaire, qui soit convivial et permette de produire et d'analyser à intervalles réguliers des estimations cohérentes, fiables et claires relatives aux contributions et dépenses au titre de l'aide humanitaire. Une telle initiative suppose la tenue de consultations régulières avec les principaux utilisateurs au sein et en dehors des organismes concernés et, parfois, le renforcement de la capacité statistique de certains organismes.

B. Appels globaux

44. La procédure d'appel global, supervisée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, est le principal moyen de mobilisation de fonds à des fins humanitaires dont dispose la communauté internationale. En regroupant les organismes de secours, la procédure d'appel global permet d'éviter que des appels concurrents ne soient lancés et offre un cadre unifié d'intervention stratégique participative. Les organismes d'aide humanitaire ont recours à cette procédure pour planifier, financer, mettre en œuvre et suivre leurs activités.

Tableau 10
Appels globaux 2004

<i>Réponse aux appels (en pourcentage)</i>	100	75-99	50-74	25-49	1-24	0	Total
Pays/régions	0	7	13	8	3	0	31
Organisations	8	6	14	11	18	111	168

(Voir note page suivante)

⁵ DP/2005/34/Add.1.

(Note du tableau 10)

Source : Département des affaires économiques et sociales, données fournies par le Service de surveillance financière du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (<<http://ocha.unog.ch/fts/index.aspx>>).

45. En 2004, il y a eu 168 appels globaux, dont des appels éclair⁶, en faveur de 31 pays ou régions (voir tableau 10). Le montant de 2,2 milliards de dollars a été recueilli, soit 64 % des besoins. À eux seuls, 6 appels sur les 168 ont recueilli plus de 64 % du total et 111 appels ne semblent pas avoir été suivis d'effets. Cette disparité frappante au niveau des réponses devrait faire l'objet d'un examen approfondi pour en déterminer les causes, qu'il s'agisse d'un problème d'évaluation des besoins, d'une question de volonté des donateurs, d'une toute autre raison ou de plusieurs raisons associées.

46. L'Angola et les pays de la région des Grands Lacs ont suscité les taux de réponse les plus élevés par pays ou région, avec 96 % de réponses, suivis du Tchad avec 88 % et de la République-Unie de Tanzanie avec 83 %. Les taux de réponse les plus faibles ont été pour l'appel global en faveur du Zimbabwe avec 11 %, l'appel éclair en faveur des Philippines, 23 %, l'appel éclair en faveur de la Grenade, 24 %, et l'appel global en faveur de l'Indonésie, avec 30 %. Parmi les organismes des Nations Unies, les appels du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ont suscité le taux de réponse le plus élevé avec 97 %, suivis de ceux du HCR avec 86 %, de ceux du PAM avec 85 %, et de ceux de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avec 79 %.

47. En 2004, les appels les plus importants ont été lancés en faveur du Soudan, pour 727 millions de dollars, du territoire palestinien occupé, pour 300 millions de dollars, et du Bangladesh, pour 210 millions de dollars (appel éclair). L'appel en faveur du Soudan a mobilisé le plus de réponses, pour 554 millions de dollars, soit 76 % de la contribution demandée, suivi de l'appel en faveur du territoire palestinien occupé pour 174 millions de dollars, soit 58 %, et de celui en faveur de la République démocratique de Corée pour 152 millions de dollars, soit 73 %. Le PAM est l'organisme des Nations Unies pour lequel ont été demandées le plus de ressources dans le cadre de cette procédure, avec 1 133 700 000 dollars, suivi de l'UNICEF avec 471 millions de dollars, du HCR avec 425 millions de dollars et de la FAO avec 132 millions de dollars. Le PAM a suscité les plus importantes réponses, avec 1 milliard 132 millions de dollars, le HCR a mobilisé 367 millions de dollars et l'UNICEF, 250 millions de dollars, soit 53 % des apports demandés.

Montant estimatif des contributions mondiales au titre de l'aide humanitaire

48. Comme indiqué au tableau 11, les contributions de 10 organismes du système des Nations Unies représentent la quasi-totalité des contributions du système au titre de l'aide humanitaire. À partir des données fournies par le service de surveillance financière du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, il est possible de déterminer les contributions du système des Nations Unies et les contributions de source publique ou privée. Compte tenu de ces informations et des données

⁶ L'appel éclair sert à coordonner la mobilisation des fonds dans les trois à six mois qui suivent une situation d'urgence et est déclenché par le Coordonnateur pour les affaires humanitaires relevant de l'ONU, en consultation avec toutes les parties prenantes. Il est lancé entre la deuxième et la quatrième semaine qui suit le début de la situation d'urgence.

financières fournies directement par les quatre organismes qui contribuent le plus aux activités humanitaires, la part des contributions du système des Nations Unies s'est élevée à plus de 60 % du montant total des contributions versées ces trois dernières années dans le monde. Pour chacune de ces années, les organismes des Nations Unies ont occupé 6 des 10 premières places sur la liste des principaux bailleurs de fonds mondiaux, qui comprend des organisations privées et publiques. Lors de chacune des deux dernières années, les 10 organismes apportant les contributions les plus importantes ont fourni plus de 5 milliards de dollars au titre de l'assistance humanitaire dans le monde.

Tableau 11
Contributions mondiales au titre de l'aide humanitaire

(En millions de dollars courants des États-Unis)

	2002	2003	2004
PAM	1 880 ^a	3 127 ^a	2 969
HCR	816	929	962
PNUD	72 ^a	107 ^a	402
UNICEF	306 ^a	443	391
FAO ^a	92	176	145
UNRWA ^a	29	134	135
Bureau de la coordination des affaires humanitaires ^a	114	91	97
OMS ^a	49	58	54
Organisation internationale pour les migrations ^a	57	84	25
FNUAP ^a	15	6	20
10 organismes des Nations Unies apportant les contributions les plus importantes	3 430	5 155	5 200
Tous organismes des Nations Unies	3 564	5 329	5 238
Tous organismes, publics comme privés (montant estimatif)	5 500	8 500	7 000

Source : Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination/Département des affaires économiques et sociales, données provenant du Service de surveillance financière du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et données fournies par le PAM, le HCR, le PNUD et l'UNICEF.

^a Appels globaux seulement.

49. Le tableau 11, qui contient des informations fournies pour la plupart, par certains organismes des Nations Unies, illustre également les fluctuations des contributions versées à des fins humanitaires d'une année à l'autre. Le PAM bénéficie systématiquement de la part la plus élevée et a reçu 43 % du total en 2004, soit trois fois plus que le HCR, qui reçoit deux fois et demie plus que le PNUD et l'UNICEF.

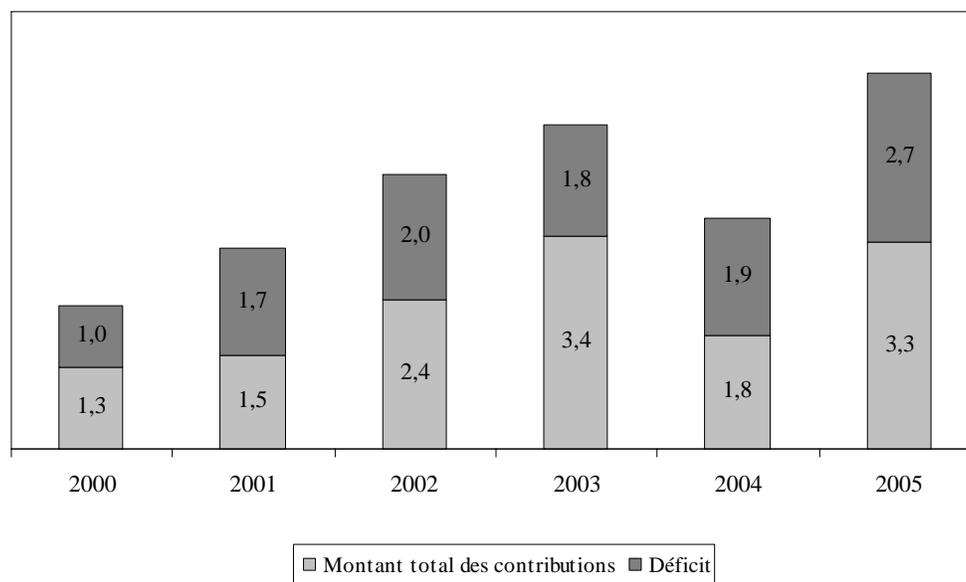
Financement insuffisant de l'aide humanitaire et conséquences pour le développement

50. La figure 10 indique que le financement des activités humanitaires a redémarré en 2005 après l'effondrement de l'année précédente, lorsque le manque à gagner a

été supérieur aux rentrées financières. Pourquoi, après les augmentations successives enregistrées jusqu'en 2003, y a-t-il eu une telle chute en 2004, suivie d'une nette reprise en 2005? Ces fluctuations brutales sont essentiellement imputables aux crises qui ont frappé deux secteurs d'activité : l'aide alimentaire ainsi que le redressement économique et les infrastructures, et concernant ce dernier secteur, la raison étant le financement colossal des activités en Iraq en 2003, qui ne s'est pas reproduit en 2004. On a également enregistré en 2004 une diminution sensible des dons alimentaires en nature, surtout de la part des États-Unis.

Figure 10
Appels humanitaires : financement et déficit

(En milliards de dollars courants des États-Unis)



Source : 2006 Humanitarian Appeals, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, <<http://www.reliefweb.int/fts>>.

51. Le moment du versement de la contribution financière a une importance capitale. Traditionnellement, un dixième seulement des appels globaux sont financés durant le premier trimestre de l'année. Il convient donc de disposer de davantage de ressources plus tôt au cours de l'année et plus tôt également lorsque survient une crise. Le financement doit également pouvoir répondre plus rapidement aux besoins des secteurs clefs, comme la santé. À ce sujet, le PAM a lancé une nouvelle initiative visant à secourir les victimes avant que ne s'aggravent les effets d'une crise. Même lorsqu'une crise alimentaire reçoit une attention particulière, les contributions des donateurs arrivent souvent après que les dégâts ont pris de l'ampleur. Pour corriger cette situation, le PAM a conclu une police d'assurance sécheresse avec un réassureur français, police en vertu de laquelle il verse une prime de 930 000 dollars et recevra une rémunération allant jusqu'à 7,1 millions de dollars s'il ne pleut pas en Éthiopie, pendant la saison de croissance allant de mars à octobre 2006, compte tenu des relevés effectués par 26 stations météorologiques locales. Ainsi, il sera possible d'acheminer l'aide avant que les enfants et le bétail ne périssent et de faire assumer les risques non plus aux populations vulnérables,

mais aux donateurs et aux marchés financiers, ce qui représente, selon la teneur de la lettre adressée par le PAM aux donateurs, une manière innovante d'aborder la gestion du risque dans un environnement particulièrement difficile.

52. Le financement de l'action humanitaire est resté insuffisant dans les principaux organismes des Nations Unies, en 2004, en valeur aussi bien absolue que relative, comme l'indiquent la figure 10 et le tableau 10. En vertu de la résolution 60/124 de l'Assemblée générale, le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires a été lancé en mars 2006 en remplacement de l'ancien Fonds central autorenewable d'urgence, afin de permettre une réaction plus prévisible et plus rapide aux crises humanitaires. Il est prévu que les organismes des Nations Unies et leurs partenaires d'exécution auront accès aux ressources du Fonds dans les 72 heures suivant la survenue d'une crise ou d'une catastrophe. Toutefois, le Fonds a reçu à ce jour des annonces de contributions qui n'excèdent pas la moitié de l'objectif visé, lequel est de 500 millions de dollars.

53. Compte tenu de l'insuffisance des fonds d'urgence dont ils disposent, l'UNICEF et l'OMS n'ont que très peu de moyens de satisfaire des besoins essentiels. À titre d'exemple, l'insuffisance des ressources a entravé la lutte contre les maladies infectieuses dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest, réduit les programmes en matière d'éducation, de protection et de soins de santé en Côte d'Ivoire et affaibli le soutien accordé à la lutte contre le VIH/sida et au secteur de l'éducation au Burundi, ce qui a rendu les enfants plus vulnérables et accru les risques de violation des droits de l'homme.

54. Le HCR, handicapé par un système de financement reposant sur des contributions volontaires, a souffert de l'insuffisance chronique des ressources disponibles pour ses programmes de protection et d'assistance qui, pourtant, sont eux aussi d'importance vitale. Comme c'est le cas depuis plusieurs années, les effets de ce manque de moyens se font le plus sentir en Afrique, au Libéria, au Soudan et au Tchad, par exemple, où les besoins sont les plus pressants. L'opération humanitaire menée en 2003 par le PAM en Iraq a été la plus importante jamais entreprise dans ce domaine : le Programme et les donateurs ont dû organiser l'acheminement de vivres, d'argent et de ressources humaines. Or, ailleurs dans le monde, dans certains pays africains, notamment l'Angola, l'Éthiopie, la Somalie et le Soudan, et en République populaire démocratique de Corée, ledit Programme a dû faire face avec des moyens insuffisants à des besoins dont l'ampleur était aussi sans précédent.

55. La FAO a fourni en 2003 une aide à l'agriculture se montant au total à 190 millions de dollars, dont 176 millions avaient été déboursés en réponse aux appels, mais elle n'a reçu en 2004 au titre des appels globaux qu'un montant couvrant 36 % seulement de ses besoins, alors qu'il s'agissait d'intrants agricoles indispensables à la reprise de la production agricole et au relancement du développement. Ces intrants comprenaient des semences et des engrais, du matériel de pêche, des aliments pour le bétail et des médicaments, ainsi que des outils agricoles essentiels, et ils devaient aider au redémarrage de la production agricole dans des régions dévastées par une catastrophe.

56. Il n'est donc pas étonnant que l'une des préoccupations prioritaires du Bureau de la coordination des affaires humanitaires soit l'augmentation des ressources non affectées, pour qu'il puisse répartir judicieusement les dépenses selon les activités et les régions. Un financement plus régulier et plus sûr permettrait de réagir

rapidement à des situations d'urgence de grande ampleur, notamment de déployer un personnel compétent et expérimenté. Les opérations menées par les principaux organismes d'aide humanitaire sont brièvement récapitulées ci-après.

57. Jusqu'à présent, les contributions versées au HCR et les dépenses engagées par le Haut Commissariat, l'un des organismes du système des Nations Unies qui reçoit et dépense le plus, n'avaient jamais été incluses dans le rapport annuel sur les données statistiques globales. Pour donner suite aux résolutions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale dans lesquelles il était demandé que soit appliquée au recueil annuel de statistiques une perspective pluriannuelle et que les contributions au titre de l'assistance humanitaire et de la coopération pour le développement à long terme soient mieux différenciées, le présent rapport contient, pour la première fois, les données financières communiquées par le HCR. Dans les rapports qui suivront, il est prévu d'inclure les données du HCR à la fois dans le texte explicatif et dans les tableaux détaillés (voir annexe III). Ces données qui, dans le présent rapport, ne figurent ni dans les tableaux ni dans les sections II et III ci-dessus, sont communiquées ci-après.

Tableau 12
**Contributions versées au HCR et dépenses engagées par lui,
entre 2000 et 2004**

(En millions de dollars courants des États-Unis)

	2000	2001	2002	2003	2004
Contributions	705	729	816	929	962
Dépenses	775	773	898	947	1 027

Source : HCR.

58. Comme il ressort du tableau 12 ci-dessus, les contributions versées au HCR en 2004 frôlaient le milliard de dollars, montant qu'elles devraient dépasser en 2005, selon les prévisions. Dans le classement des organismes d'aide, les montants de contributions et de dépenses annoncés par le HCR le placent en quatrième position après le PNUD, le PAM et l'UNICEF. Toutefois, les contributions versées en 2004 qui, en valeur nominale, représentent 36 % de plus que celles versées en 2000, ne sont plus que de 11 % supérieures à celles de 2000 lorsque l'on tient compte de l'inflation et des fluctuations des taux de change, alors que les besoins mondiaux en aide humanitaire sont aujourd'hui bien plus importants. Ces 15 dernières années, les données montrent que les contributions ont atteint leur plus haut niveau en 1993 avant de baisser. Ce n'est qu'en 1999 qu'elles ont de nouveau amorcé un mouvement ascendant, mais elles sont encore aujourd'hui bien inférieures à leur niveau de 1993. Les dépenses ont suivi la même tendance que les contributions, qui a coïncidé avec le passage d'une séparation interne entre les programmes généraux et les programmes spéciaux à un budget unifié.

59. Les montants indiqués au tableau 12 n'incluent pas les ressources du budget ordinaire de l'ONU. À peine plus de 2 % du budget global du HCR sont financés par le budget ordinaire de l'Organisation. Tous les autres fonds proviennent des contributions volontaires versées, par des gouvernements, des organismes intergouvernementaux et des donateurs privés. Le montant et les caractéristiques des ressources mises à sa disposition déterminent dans une large mesure la façon dont le

HCR administre et exécute ses programmes. La souplesse (c'est-à-dire la libre utilisation des fonds), la prévisibilité et la régularité des contributions sont autant d'atouts qui aident le HCR à exécuter ses programmes sans être limité par la nature et l'importance des fonds dont il dispose. Les annonces de contributions qui sont faites en début d'exercice budgétaire permettent au Haut Commissariat de lancer ses programmes sans qu'il y ait d'interruption au premier trimestre, facilitant ainsi la passation d'accords avec les partenaires d'exécution et l'acquisition en temps voulu des produits nécessaires.

60. En 2004, la situation financière du HCR est demeurée stable. Le montant total des fonds disponibles pour le budget-programme annuel et le budget des programmes supplémentaires a dépassé de 65 millions de dollars le montant total des dépenses, alors que les excédents avaient été de 98 millions et 50 millions de dollars, respectivement, en 2003 et 2002.

61. En 2004, en regard d'un budget total révisé de 1,2 milliard de dollars (compte non tenu du budget ordinaire de l'ONU et du programme des administrateurs auxiliaires), les contributions volontaires se sont montées à 962 millions de dollars, contre 929 millions de dollars en 2003, ce qui représentait une augmentation de seulement 3,6 % en valeur nominale et une diminution en valeur réelle. Le Fonds du programme annuel, qui constitue le budget de base, a augmenté de 22 % en valeur nominale par rapport à 2003, essentiellement du fait de l'intégration du programme supplémentaire pour l'Afghanistan et de l'accroissement des contributions versées au Fonds du programme annuel. Toutefois, il n'a permis de couvrir que 86 % des ressources demandées dans le projet de budget. Cela était certes une amélioration par rapport à 2003 et 2002, mais les besoins n'ont pu malgré tout être pourvus; de même, le Fonds des programmes supplémentaires n'a reçu que 158 millions de dollars, soit 57 % du montant des ressources prévues dans le budget, qui était de 278 millions.

62. La très nette diminution du financement des programmes supplémentaires dans le budget de 2004 par rapport à 2003 est principalement imputable à la diminution du budget des programmes supplémentaires lui-même en 2004, et à l'intégration de l'intervention en Afghanistan dans le Fonds du programme annuel, comme indiqué plus haut. En 2004, le HCR a pris part à 17 appels globaux. Les programmes visés par les procédures d'appel global du HCR semblent relativement bien financés, mais il convient de souligner que c'est en partie dû aux allocations que le HCR a consenties au moyen de fonds dont l'affectation n'est pas restrictive, pour compléter les nouveaux apports de fonds destinés à l'action du HCR dans le cadre des procédures d'appel global. La plupart des opérations du HCR ont toutefois eu lieu dans des pays pour lesquels la procédure d'appel global n'est pas appliquée.

D. Programme alimentaire mondial

63. Le PAM a pour objectif d'utiliser l'aide alimentaire pour soutenir le développement économique et social, de pourvoir aux besoins en vivres des réfugiés et autres personnes en situation d'urgence ou en situation de crise prolongée et de promouvoir la sécurité alimentaire dans le monde. Pour ce faire, il met en œuvre des programmes, projets et activités d'aide alimentaire qui facilitent le passage de la situation de crise au stade du développement en soutenant en priorité les initiatives de prévention des catastrophes, de préparation aux catastrophes et d'atténuation de

leurs effets et en aidant à répondre aux besoins alimentaires des réfugiés et autres personnes en situation d'urgence ou en situation de crise prolongée. Plus généralement, le PAM cherche à favoriser le développement économique et social et fournit des services aux donateurs bilatéraux et multilatéraux. En 2004, il a bénéficié à 113 millions de personnes dans 80 pays (38 millions dans le cadre d'interventions d'urgence, 25 millions dans le cadre d'opérations prolongées de secours et de relèvement, 24 millions dans le cadre de programmes en faveur du développement, et 26 millions dans le cadre d'opération bilatérale menée en Iraq).

64. Les dépenses du PAM en 2004 ont avoisiné les 3,1 milliards de dollars, soit 5,1 % de moins qu'en 2003 en valeur nominale et 12,7 % de moins en valeur réelle. L'Iraq mis à part, les dépenses en 2004 ont atteint 2,3 milliards de dollars. Le PAM a compté pour près de 50 % dans les livraisons d'aide alimentaire effectuées dans le monde en 2004. Pour ce qui est des contributions, 3,2 milliards de dollars ont été confirmés, dont près d'un milliard au titre des opérations bilatérales (Iraq exclu) et 62 millions de dollars versés en espèces et en nature par le secteur privé. Bien que la proportion des fonds mobilisés auprès de sources multilatérales ait très légèrement augmenté (de 1 %) en 2004, leur valeur réelle a baissé de 24 millions de dollars du fait des fluctuations des taux de change.

E. Programme des Nations Unies pour le développement

65. En 2004, le PNUD a reçu 402 millions de dollars de contributions humanitaires versées par 30 donateurs connus et 82 donateurs non connus par le biais de 40 fonds d'affectation spéciale. Les principaux donateurs ont été les suivants : l'Agent administratif du Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement (162 millions de dollars), le Japon (48 millions de dollars), le Royaume-Uni (33 millions de dollars) et les États-Unis d'Amérique (30 millions de dollars). À eux quatre, ces donateurs ont fourni plus des deux tiers du montant total des contributions. Plus de 70 pays ont bénéficié d'une aide humanitaire. Aucune information n'ayant pu être obtenue à telle échelle pour les années précédentes, les estimations du PNUD présentées au tableau 11 pour les années 2002 et 2003 se limitent aux procédures d'appel global.

F. Fonds des Nations Unies pour l'enfance

66. Dans le cas de l'UNICEF, il a été possible d'obtenir des données détaillées complètes pour chacune des trois années. En 2004, l'UNICEF a reçu 391 millions de dollars de 51 donateurs à des fins humanitaires, bien que selon la terminologie employée par le Fonds, il s'agisse de « secours d'urgence et relèvement ». L'écart entre les donateurs de l'UNICEF est bien plus important qu'au PNUD, et il a fallu non pas quatre, mais sept donateurs pour totaliser les deux tiers des contributions. Les principaux donateurs ont été le Royaume-Uni (68 millions de dollars), les États-Unis d'Amérique (41 millions), les Pays-Bas (40 millions) et le Canada (37 millions). En 2003, le Fonds a reçu 443 millions de dollars à des fins humanitaires de 53 donateurs; là encore, il a fallu sept donateurs pour totaliser les deux tiers des contributions. En 2002, la situation était sensiblement la même, avec un montant total légèrement inférieur versé par 52 donateurs, sept d'entre eux se partageant là encore les deux tiers des contributions.

V. Améliorer les données sur les activités opérationnelles pour le développement

67. Le présent rapport contient une analyse récapitulative des données sur les ressources versées aux organismes des Nations Unies et celles qu'ils ont dépensées pour leurs activités opérationnelles pour le développement en 2004 et les années précédentes⁷. Le champ des données a été élargi de façon à englober les données relatives à l'aide humanitaire fournie par les organismes des Nations Unies, et l'analyse de cette aide. Le rapport a aussi été affiné et normalisé pour être le plus possible conforme aux conventions du Comité d'aide au développement de l'OCDE, après consultation approfondie des organismes des Nations Unies et en coopération avec eux.

68. La section consacrée à l'aide humanitaire – thème spécial du présent rapport – indique et analyse pour la première fois les contributions des organismes des Nations Unies en faveur de l'aide humanitaire et leurs dépenses à ce titre, comme suite à la demande formulée par le Conseil économique et social. Elle comporte un texte explicatif sur les appels globaux en faveur de l'aide humanitaire, la répartition des ressources, le problème de l'insuffisance des fonds et les activités en cours menées par les principaux organismes chargés des activités opérationnelles humanitaires.

69. L'aide humanitaire a représenté, de loin, le secteur où les dépenses sont les plus importantes dans le domaine de la coopération technique, et ce, malgré le fait que les chiffres sont largement inférieurs au niveau effectifs de l'aide humanitaire. Le HCR n'a pas été pris en compte, et les chiffres correspondent uniquement aux activités de coopération technique telles qu'ils ont été communiqués par les organismes au PNUD, en vue de l'établissement de son rapport annuel contenant les informations sur les dépenses de coopération technique ordinaires et extrabudgétaires du système des Nations Unies, 2004⁸, dans lequel l'aide humanitaire n'est pas indiquée expressément par un certain nombre d'organismes. Les données des institutions spécialisées ont aussi été reprises du rapport du PNUD sur les dépenses du système des Nations Unies au titre de la coopération technique en 2004. Dans plusieurs cas, l'aide humanitaire semble avoir été intégrée dans d'autres catégories sectorielles déterminées par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (voir tableau 7). Ceci fera l'objet d'un débat avec le PNUD et les organismes d'aide humanitaire en 2006-2007.

70. Force est d'admettre qu'il n'a pas encore été établi de système commun normalisé de communication de l'information sur l'aide humanitaire pour l'ensemble des activités humanitaires menées par tous les organismes concernés du système. Chaque organisme faisait état de ses contributions et de ses dépenses au titre de l'aide humanitaire en fonction de ses sources, de ses pratiques et de ses définitions propres, et il a été fait abondamment usage de la documentation et des statistiques du Bureau de la coordination des affaires humanitaires sur les activités au titre des procédures d'appel global.

⁷ Pour plus de précisions, voir aussi les notes techniques de l'annexe III et les notes de bas de page des tableaux de l'annexe III.

⁸ DP/2005/34/Add.1.

71. Il convient de rappeler que le rapport sur les statistiques a été établi chaque année depuis 1980 sans qu'il ait jamais été procédé à une actualisation des notions de base, des définitions et des classifications qui, si elles étaient modifiées, pourraient mieux rendre compte de l'évolution des missions et opérations des Nations Unies. Il faut que les données soient plus représentatives et plus transparentes, et qu'elles soient adaptées à l'architecture actuelle du système des Nations Unies et des missions qui lui sont confiées, des activités opérationnelles et des travaux de l'Organisation. Il importe de s'assurer que les normes et les pratiques applicables aux statistiques correspondent bien aux opérations en cours, et qu'elles permettent d'obtenir un tableau complet et fidèle des futures activités opérationnelles du système des Nations Unies au moment où celui-ci traverse une période de réforme.

72. Comme indiqué plus haut, le présent rapport est soumis pour donner suite aux demandes formulées par l'Assemblée générale au paragraphe 17 de sa résolution 35/81 et au paragraphe 22 de sa résolution 59/250; l'Assemblée y priait le Secrétaire général d'améliorer son recueil annuel de statistiques établi pour le débat consacré aux activités opérationnelles du Conseil économique et social en y intégrant l'ensemble des statistiques disponibles et comparables. Le rapport fait également suite à la demande formulée par l'Assemblée au paragraphe 23 de cette même résolution 59/250, selon laquelle le Conseil économique et social était prié d'entreprendre à sa session de fond de 2006, un examen complet des tendances et des perspectives du financement de la coopération pour le développement. De plus, le rapport répond à la demande adressée par le Conseil dans sa résolution 2005/7 sur les activités opérationnelles, et sur laquelle il priait le Secrétaire général de donner une meilleure idée du financement des activités opérationnelles de développement, notamment de mieux faire la distinction entre les contributions au titre de l'aide humanitaire et celles destinées à la coopération pour le développement à long terme.

73. En septembre 2005, dans sa résolution 60/1 (Document final du Sommet mondial de 2005), l'Assemblée générale a souligné l'importance d'un renforcement de la cohérence du système des Nations Unies et invite le Secrétaire général à entreprendre de renforcer encore la gestion et la coordination des activités opérationnelles des Nations Unies de sorte qu'elles puissent contribuer véritablement à la réalisation des objectifs arrêtés au niveau international. Dans cette optique, les informations figurant dans le présent rapport ont été communiquées au Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de la protection de l'environnement.

74. Conscient qu'il est tout autant nécessaire d'améliorer les données sur la coopération technique pour le développement, le Comité d'aide au développement de l'OCDE a, dans sa publication *Coopération pour le développement, Rapport 2005*, souligné, récemment, que les décideurs s'intéressaient de beaucoup plus près aux données sur la coopération technique, et il a évoqué le manque de transparence et de précision des dépenses engagées au titre de la coopération technique. Le Groupe de travail sur les statistiques du Comité d'aide au développement de l'OCDE a été chargé de mener une étude sur les statistiques et les pratiques statistiques concernant la coopération technique des membres qui le composent, étude dont les résultats seront examinés lors des réunions qu'il tiendra en 2006.

Recommandation

75. Améliorer les données sur les activités opérationnelles pour le développement : pour que l'on comprenne mieux l'évolution de l'action menée par les organismes des Nations Unies dans le domaine humanitaire et celui du développement, il faut que les entités du système s'efforcent, en pleine concertation, de normaliser les données et les pratiques statistiques en vue d'améliorer la qualité, l'actualité et la comparabilité des données de l'ensemble du système sur les activités opérationnelles pour le développement. Le Conseil économique et social souhaitera peut-être recommander au Secrétariat de travailler en étroite coopération avec le PNUD, les autres organismes du système et le Comité d'aide au développement de l'OCDE en vue d'améliorer la couverture, la qualité et la comparabilité des données sur les activités opérationnelles pour le développement, s'agissant notamment des statistiques sur la coopération technique et l'aide humanitaire.

Annexe I

Liste des pays les moins avancés, par région

Afrique

Angola
Bénin
Burkina Faso
Burundi
Cap-Vert
Comores
Djibouti
Érythrée
Éthiopie
Gambie
Guinée
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritanie
Mozambique
Niger
Ouganda
République centrafricaine
République démocratique du Congo
République-Unie de Tanzanie
Rwanda
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Tchad
Togo
Zambie

Asie et Pacifique

Afghanistan
Bangladesh
Bhoutan
Cambodge
Îles Salomon
Kiribati
Maldives
Myanmar
Népal
République démocratique populaire lao
Samoa
Timor-Leste
Tuvalu
Vanuatu

Amériques

Haïti

Asie occidentale

Yémen

Annexe II**Liste des pays ou territoires, par région**

Afrique	Amériques	Asie et Pacifique
Afrique du Sud	Anguilla	Afghanistan
Algérie	Antigua-et-Barbuda	Australie
Angola	Antilles néerlandaises	Azerbaïdjan
Bénin	Argentine	Bangladesh
Botswana	Aruba	Bhoutan
Burkina Faso	Bahamas	Brunéi Darussalam
Burundi	Barbade	Cambodge
Cameroun	Belize	Chine
Cap-Vert	Bermudes	États fédérés de Micronésie
Comores	Bolivie	Fidji
Congo	Brésil	Guam
Côte d'Ivoire	Canada	Hong Kong, Chine
Djibouti	Chili	Îles Cook
Égypte	Colombie	Îles Marshall
Érythrée	Costa Rica	Îles Salomon
Éthiopie	Cuba	Inde
Gabon	Dominique	Indonésie
Gambie	El Salvador	Iran (République islamique d')
Ghana	Équateur	Japon
Guinée	États-Unis d'Amérique	Kazakhstan
Guinée-Bissau	Grenade	Kirghizistan
Guinée équatoriale	Guadeloupe	Kiribati
Jamahiriya arabe libyenne	Guatemala	Macao, Chine
Kenya	Guyana	Malaisie
Lesotho	Guyane française	Maldives
Libéria	Haïti	Mongolie
Madagascar	Honduras	Myanmar
Malawi	Îles Caïmanes	Nauru
Mali	Îles Turques et Caïques	Népal
Maroc	Îles Vierges britanniques	Nioué
Maurice	Jamaïque	Nouvelle-Zélande
Mauritanie	Martinique	Ouzbékistan
Mozambique	Mexique	Pakistan
Namibie	Montserrat	Palaos

Niger	Nicaragua	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Nigéria	Panama	Philippines
Ouganda	Paraguay	Polynésie française
République centrafricaine	Pérou	République de Corée
République démocratique du Congo	République dominicaine	République démocratique populaire lao
République-Unie de Tanzanie	Sainte-Lucie	République populaire démocratique de Corée
Réunion	Saint-Kitts-et-Nevis	Samoa
Rwanda	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Singapour
Sainte-Hélène	Suriname	Sri Lanka
Sao Tomé-et-Principe	Trinité-et-Tobago	Tadjikistan
Sénégal	Uruguay	Thaïlande
Seychelles	Venezuela (République bolivarienne du)	Timor-Leste
Sierra Leone		Tokélaou
Somalie		Tonga
Soudan		Turkménistan
Swaziland		Tuvalu
Tchad		Vanuatu
Togo		Viet Nam
Tunisie		
Zambie		
Zimbabwe		

Asie occidentale

Arabie saoudite
Arménie
Bahreïn
Chypre
Émirats arabes unis
Géorgie
Iraq
Israël
Jordanie
Koweït
Liban
Oman

Europe

Albanie
Allemagne
Andorre
Autriche
Biélorus
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie

Qatar	Ex-République yougoslave de Macédoine
République arabe syrienne	Fédération de Russie
Turquie	Finlande
Yémen	France
	Grèce
	Hongrie
	Irlande
	Islande
	Italie
	Lettonie
	Liechtenstein
	Lituanie
	Luxembourg
	Malte
	Monaco
	Norvège
	Nouvelle-Zélande
	Pays-Bas
	Pologne
	Portugal
	République de Moldova
	République tchèque
	Roumanie
	Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord
	Saint-Marin
	Saint-Siège
	Serbie-et-Monténégro
	Slovaquie
	Slovénie
	Suède
	Suisse
	Ukraine

Annexe III

Tableaux sur les contributions versées, les dépenses engagées et les achats effectués

A. Contributions versées par les gouvernements et d'autres sources aux fins des activités opérationnelles du système des Nations Unies

- A-1 Contributions versées par les gouvernements et d'autres sources aux fins des activités opérationnelles du système des Nations Unies : vue d'ensemble 2000-2004
- A-2 Contributions au financement des activités opérationnelles du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et du Programme alimentaire mondial versées en 2004, par donateur
- A-3 Contributions au financement des activités opérationnelles du système des Nations Unies versées en 2004, par donateur
- A-4 Contributions extrabudgétaires au financement des activités opérationnelles des institutions spécialisées et organismes techniques versées en 2004, par donateur
- A-5 Contributions extrabudgétaires au financement des activités opérationnelles des institutions spécialisées et organismes techniques par donateur, 2000-2004
- A-6 Contributions extrabudgétaires au financement des activités opérationnelles des institutions spécialisées et organismes techniques par organisme, 2000-2004

B. Dépenses engagées par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles

- B-1 Dépenses engagées par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles : vue d'ensemble, 2000-2004
- B-2 Dépenses engagées en 2004 par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles, par pays ou région bénéficiaire
- B-3 Dépenses engagées en 2004 par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles : récapitulation par région bénéficiaire
- B-4 Ventilation, par organisme des Nations Unies et autre institution, des dépenses engagées en 2004 au titre des activités de développement financées par des subventions
- B-5 Ventilation, par secteur, des dépenses engagées en 2004 par les organismes des Nations Unies au titre des activités de développement financées par des subventions
- B-6 Dépenses engagées de 2002 à 2004 par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles de développement dans les pays les moins avancés, par source de financement

**C. Montant total des achats effectués par les organismes
des Nations Unies**

C-1 Montant total des achats effectués en 2003 et 2004 par organisme

Liste des abréviations

Les abréviations suivantes ont été utilisées dans les tableaux

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
APD	Aide publique au développement
CAC	Comité administratif de coordination
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
CCI	Centre du commerce international (CNUCED)
CCS	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
DAES	Département des affaires économiques et sociales
EXN	Exécution nationale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONUN	Office des Nations Unies à Nairobi (PNUE et ONU-Habitat)
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUCID	Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UE	Union européenne
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UPU	Union postale universelle

Note technique

La couverture statistique, les sources et les définitions présentées dans les tableaux suivants concordent avec celles utilisées les années précédentes, sauf indication contraire. Les données concernant les organismes des Nations Unies sont fournies directement par ces organismes ou tirées des états financiers des fonds et programmes des Nations Unies.

Les données concernant les dépenses proviennent de l'information sur les activités de coopération technique collectée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) auprès d'autres organismes des Nations Unies, y compris les institutions spécialisées, et exposée dans les annexes statistiques du rapport annuel de l'Administrateur (Information on United Nations system regular and extrabudgetary technical cooperation expenditures – Addendum: statistical annex (DP/2004/37/Add.1). Les données concernant les organismes multilatéraux extérieurs au système des Nations Unies et les donateurs bilatéraux émanant du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Voir également les notes détaillées se rapportant aux tableaux A-1 et B-1.

Les données sur les contributions s'entendent des contributions effectivement versées en faveur des organismes des Nations Unies par des gouvernements et d'autres sources publiques ou privées au cours d'une année civile. Les données relatives à des transferts de ressources d'un organisme à un autre sont exclues. Les données sur les dépenses représentent l'appui donné par les organismes des Nations Unies aux activités de développement des pays en développement. Les dépenses d'appui au programme ainsi que les frais d'administration et les autres dépenses d'appui sont exclus. Les contributions et les dépenses sont exprimées en dollars courants des États-Unis, sauf indication contraire.

Les appellations employées dans le présent rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le terme « pays » utilisé dans le présent rapport s'applique aussi, le cas échéant, à des territoires ou à des zones.

Le trait d'union entre deux dates indique la période qui s'écoule entre ces dates, les années du début et de la fin de la période étant incluses.

Dans les tableaux, les unités sont séparées des décimales par une virgule.

Tableau A-1
**Contributions versées par les gouvernements et d'autres sources
aux fins des activités opérationnelles du système des Nations Unies :
vue d'ensemble, 2000-2004**

(En millions de dollars des États-Unis)

	2000	2001	2002	2003	2004
Contributions versées aux fonds et programmes des Nations Unies					
1. Contributions versées au PNUD					
a) Ressources de base	634,1	651,7	663,1	769,9	841,9
b) Autres ressources ^a	1 375,7	1 569,2	1 706,9	2 015,5	2 872,6
Total partiel	2 009,8	2 220,9	2 370,0	2 785,4	3 714,5
2. Contributions versées aux fonds d'affectation spéciale et fonds gérés par le PNUD ^b					
a) Ressources de base	45,6	50,3	46,8	53,2	46,2
b) Autres ressources ^a	13,5	15,0	24,5	24,0	35,4
Total partiel	59,1	65,3	71,3	77,2	81,6
Total (1-2)	2 068,9	2 286,2	2 441,3	2 862,6	3 796,1
3. Contributions versées au FNUAP ^c					
a) Ressources de base	256,4	260,2	246,5	288,5	325,2
b) Autres ressources ^a	130,6	103,6	92,4	85,9	100,1
Total partiel	387,0	363,8	338,9	374,4	425,3
4. Contributions versées à l'UNICEF ^d					
a) Ressources de base	596,7	541,4	697,2	720,9	778,8
b) Autres ressources ^a	515,6	638,9	702,0	967,2	1 189,7
Total partiel	1 112,3	1 180,3	1 399,2	1 688,1	1 968,5
5. Contributions versées aux autres fonds et programmes des Nations Unies ^e	364,1	495,9	521,1	569,2	530,2
6. Contributions versées au PAM ^f					
a) Ressources de base	1 532,1	1 755,9	1 894,8	2 791,8	2 291,5
b) Autres ressources ^a	39,2	38,1	11,7	27,7	824,9
Total partiel	1 571,3	1 794,0	1 906,5	2 819,5	3 116,4
Total (1-6)	5 503,6	6 120,2	6 607,0	8 313,8	9 836,5
Contributions versées aux fins des activités opérationnelles des institutions spécialisées					
7. Contributions statutaires aux budgets ordinaires ^g	469,6	424,0	479,3	518,2	496,8
8. Contributions extrabudgétaires	1 178,3	1 189,3	1 032,1	1 466,8	1 698,7
Total (7-8)	1 647,9	1 613,3	1 511,4	1 985,0	2 195,5
Total général	7 151,5	7 733,5	8 118,4	10 298,8	12 032,0

	2000	2001	2002	2003	2004
Contributions versées au FIDA					
9. Contributions versées au FIDA	127,1	41,8	19,6	193,9	242,4
Pour mémoire : rubriques explicatives					
Opérations Cartes de vœux de l'UNICEF	163,3	161,0	125,9	151,5	161,0
Contributions « d'auto-assistance » versées par les gouvernements aux organisations et organismes	196,5	262,2	201,1	233,2	264,0

Source : États financiers des fonds et programmes des Nations Unies, du PAM et du FIDA.

^a Il s'agit de la participation aux coûts et des contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements.

^b Les fonds en question regroupent : le Fonds d'équipement des Nations Unies, le Fonds spécial pour les pays en développement sans littoral, le Fonds autorenouvelable pour l'exploration des ressources naturelles, le Fonds bénévole spécial pour les Volontaires des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne ainsi que d'autres fonds, comptes et fonds d'affectation spéciale du PNUD, dont les fonds d'affectation spéciale créés par l'Administrateur et les contributions au Programme des administrateurs auxiliaires. Les chiffres indiqués comprennent aussi les contributions versées à ces fonds et comptes au titre de la participation aux coûts.

^c Il s'agit des contributions aux fonds d'affectation spéciale et aux programmes spéciaux de population du FNUAP.

^d Y compris les bénéfices nets provenant de la vente des cartes de vœux, qui sont utilisés aux fins des activités opérationnelles.

^e Il s'agit des contributions aux budgets ordinaires de l'Organisation des Nations Unies et de ses commissions régionales, de l'ONU-Habitat, de la CNUCED et du PNUCID, et des contributions extrabudgétaires aux activités de ces entités, y compris les contributions « d'auto-assistance » versées par les gouvernements. Voir aussi le document annuel du PNUD sur la part de la coopération technique du système des Nations Unies qui est financée par des contributions provenant d'autres sources que le PNUD.

^f Il s'agit des contributions à la Réserve alimentaire internationale d'urgence et des contributions extrabudgétaires.

^g Il s'agit, par exemple, de la part des contributions statutaires des États Membres qui, dans le budget ordinaire, financent les dépenses de coopération technique.

Tableau A-2

Contributions au financement des activités opérationnelles du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et du Programme alimentaire mondial versées en 2004, par donateur

(En milliers de dollars des États-Unis)

	PNUD		Fonds gérés par le PNUD		FNUAP		UNICEF		PAM		Total ^a (11)
	Ressources de base (1)	Autres ressources (2)	Ressources de base (3)	Autres ressources (4)	Ressources de base (5)	Autres ressources (6)	Ressources de base (7)	Autres ressources (8)	Ressources de base (9)	Autres ressources (10)	
Afghanistan	–	2 787	–	–	–	–	–	–	–	–	2 787
Afrique du Sud	–	106	15	–	20	–	31	217	6 275	–	6 664
Albanie	–	121	–	–	–	–	–	–	–	–	121
Algérie	100	1 062	–	–	10	157	24	–	–	–	1 353
Allemagne	33 249	23 323	3 180	76	17 715	1 221	57 651	40 656	65 059	–	242 130
Andorre	19	–	19	–	14	–	214	665	100	–	1 031
Angola	–	–	–	–	12	–	–	–	4 014	–	4 026
Antigua-et-Barbuda	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	1
Arabie saoudite	2 000	7 685	–	–	300	–	229	132	3 345	–	13 691
Argentine	–	269 119	–	–	–	–	87	1 805	–	–	271 011
Arménie	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	1
Australie	5 025	11 990	413	209	1 734	151	9 418	32 220	44 371	1 512	107 043
Autriche	4 913	2 826	611	1 816	684	213	3 962	779	2 189	–	17 993
Azerbaïdjan	–	2 738	–	–	1	–	6	–	–	–	2 745
Bahamas	–	20	–	–	1	–	–	–	–	–	21
Bahreïn	56	826	–	–	5	–	–	–	–	–	887
Bangladesh	400	–	2	–	28	–	69	8	–	–	507
Barbade	–	20	1	–	4	–	5	–	–	–	30
Bélarus	–	37	–	–	–	–	–	–	–	–	37
Belgique	15 874	20 604	763	4 309	3 676	–	5 147	12 104	10 599	1 000	74 076
Belize	–	–	–	–	2	–	50	–	–	–	52
Bénin	–	–	–	–	3	–	–	–	–	–	3
Bhoutan	–	–	4	–	6	–	–	–	–	–	10
Bolivie	–	8 447	–	–	4	–	–	87	–	–	8 538
Bosnie-Herzégovine	–	2 445	–	–	1	–	–	–	–	–	2 446

	<i>PNUD</i>		<i>Fonds gérés par le PNUD</i>		<i>FNUAP</i>		<i>UNICEF</i>		<i>PAM</i>		Total^a (11)
	<i>Ressources de base (1)</i>	<i>Autres ressources (2)</i>	<i>Ressources de base (3)</i>	<i>Autres ressources (4)</i>	<i>Ressources de base (5)</i>	<i>Autres ressources (6)</i>	<i>Ressources de base (7)</i>	<i>Autres ressources (8)</i>	<i>Ressources de base (9)</i>	<i>Autres ressources (10)</i>	
Botswana	–	3 031	–	–	4	–	8	–	–	–	3 043
Brésil	–	127 802	–	139	15	129	1 179	4 890	–	–	134 154
Brunéi Darussalam	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bulgarie	–	29 145	–	–	2	–	3	–	5	–	29 155
Burkina Faso	–	–	–	–	2	–	–	–	–	–	2
Burundi	–	236	–	–	1	–	–	–	–	–	237
Cambodge	–	–	–	73	3	–	10	–	–	–	86
Cameroun	–	607	–	–	20	–	–	–	600	–	1 227
Canada	47 881	51 040	3 587	2 513	9 632	2 319	14 137	81 243	100 229	1 326	313 907
Cap-Vert	–	40	–	–	–	–	–	–	–	–	40
Chili	50	37 994	1	–	5	30	120	321	–	–	38 521
Chine	3 200	27 271	91	–	900	–	1 374	401	4 804	–	38 041
Chypre	–	–	6	–	2	13	463	–	–	–	484
Colombie	310	78 695	–	–	40	595	475	1 048	–	–	81 163
Comores	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	1
Congo	–	3	–	–	11	9	–	–	–	–	23
Costa Rica	–	217	–	–	6	–	–	–	–	–	223
Côte d'Ivoire	–	–	–	–	23	–	–	88	–	–	111
Croatie	–	–	–	–	1	–	286	255	–	–	542
Cuba	1 353	126	2	–	5	–	10	–	570	–	2 066
Danemark	60 263	26 460	4 115	906	30 050	3 214	34 353	9 952	42 345	–	211 658
Djibouti	–	10	–	–	1	–	–	–	183	–	194
Dominique	–	17	–	–	–	–	–	–	–	–	17
Égypte	–	25 827	–	–	76	–	–	–	354	–	26 257
El Salvador	–	18 119	–	–	–	–	–	–	–	–	18 119
Émirats arabes unis	324	2 188	–	–	–	–	100	6	50	–	2 668
Équateur	–	14 994	–	231	–	–	33	199	–	–	15 457
Érythrée	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	1
Espagne	–	1 461	70	979	794	–	19 657	13 385	21 706	–	58 052
Estonie	24	45	–	–	24	42	6	38	–	–	179

	PNUD		Fonds gérés par le PNUD		FNUAP		UNICEF		PAM		Total ^a (11)
	Ressources de base (1)	Autres ressources (2)	Ressources de base (3)	Autres ressources (4)	Ressources de base (5)	Autres ressources (6)	Ressources de base (7)	Autres ressources (8)	Ressources de base (9)	Autres ressources (10)	
États-Unis d'Amérique	98 706	144 275	1 281	754	–	–	127 606	184 120	1 084 624	(35 150)	1 606 216
Éthiopie	–	–	–	–	3	–	49	–	–	–	52
Ex-République yougoslave de Macédoine	–	756	–	–	2	–	–	–	–	–	758
Fédération de Russie	450	9 876	–	–	150	–	500	22	–	–	10 998
Fidji	–	40	–	24	3	–	–	16	–	–	83
Finlande	17 149	11 651	643	2 668	16 791	2 652	22 293	7 676	17 562	–	99 085
France	19 982	9 282	1 504	1 777	1 517	–	40 745	17 238	25 248	–	117 293
Gabon	–	340	–	–	9	84	–	199	–	–	632
Gambie	–	–	–	–	2	–	–	–	–	–	2
Géorgie	–	3 184	–	–	1	–	2	–	–	–	3 187
Ghana	170	33	10	–	25	–	15	–	15	–	268
Grèce	389	–	15	–	10	–	5 705	1 351	–	–	7 470
Grenade	–	20	–	–	–	–	1	–	–	–	21
Guatemala	1	55 612	–	–	2	425	1	–	–	–	56 041
Guinée	–	–	–	–	4	–	–	13	–	–	17
Guinée équatoriale	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Guinée-Bissau	–	12	–	–	–	–	–	–	–	–	12
Guyana	–	16	–	–	–	–	3	–	–	–	19
Haïti	–	10	–	–	10	–	10	–	–	–	30
Honduras	–	121 207	–	–	4	–	30	388	2 988	–	124 617
Hongrie	–	3 182	–	–	14	–	347	15	65	–	3 623
Îles Marshall	–	–	–	–	2	–	–	–	–	–	2
Îles Salomon	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Inde	4 567	93	64	–	195	–	1 371	693	25 146	–	32 129
Indonésie	–	246	–	–	33	–	323	447	–	–	1 049
Iran (République islamique d')	–	(156)	–	–	49	–	157	3	40	–	93
Iraq	–	–	–	–	–	–	–	127	–	–	127
Irlande	15 792	10 099	1 752	154	3 158	429	11 222	5 457	12 700	–	60 763
Islande	561	14	30	126	15	–	185	100	57	–	1 088

	PNUD		Fonds gérés par le PNUD		FNUAP		UNICEF		PAM		Total ^a (11)
	Ressources de base (1)	Autres ressources (2)	Ressources de base (3)	Autres ressources (4)	Ressources de base (5)	Autres ressources (6)	Ressources de base (7)	Autres ressources (8)	Ressources de base (9)	Autres ressources (10)	
Israël	–	96	18	–	25	–	47	–	–	–	186
Italie	18 270	48 184	2 632	1 867	2 805	–	47 793	37 543	50 175	–	209 269
Jamahiriya arabe libyenne	–	4 108	–	–	–	–	–	–	–	–	4 108
Jamaïque	–	66	–	–	1	–	1	–	–	–	68
Japon	86 770	92 517	2 129	3 493	39 517	1 000	111 426	147 387	127 345	2 809	614 393
Jordanie	270	1 143	–	283	52	–	–	3	53	–	1 804
Kazakhstan	–	–	–	–	10	–	10	–	–	–	20
Kenya	–	–	–	–	5	–	97	17	10 044	–	10 163
Kirghizistan	–	134	–	–	1	–	–	–	–	–	135
Kiribati	–	–	–	–	9	–	–	–	–	–	9
Koweït	–	4 800	–	–	10	–	400	–	–	–	5 210
Lesotho	–	243	–	–	3	–	1	–	–	–	247
Lettonie	–	(101)	–	–	–	–	13	–	–	–	(88)
Liban	–	8 017	–	–	–	398	83	–	–	–	8 498
Libéria	–	–	–	–	40	–	–	–	–	–	40
Liechtenstein	12	–	8	–	8	–	8	123	–	–	159
Lituanie	–	134	–	–	–	–	23	–	–	–	157
Luxembourg	1 390	2 873	933	504	1 144	1 886	2 268	2 489	4 180	–	17 667
Madagascar	–	–	–	32	2	–	–	–	2 000	–	2 034
Malaisie	385	1 324	5	–	15	–	168	9	–	–	1 906
Malawi	–	–	–	–	3	–	–	–	14 469	–	14 472
Maldives	–	301	1	–	3	–	8	5	–	–	318
Mali	–	1 164	–	–	6	–	–	–	–	–	1 170
Malte	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	1
Maroc	–	3 857	6	–	10	574	241	44	2	–	4 734
Maurice	37	100	–	–	4	–	10	–	–	–	151
Mauritanie	–	312	–	–	2	–	22	–	–	–	336
Mexique	1 000	5 378	10	–	51	296	627	1 711	–	–	9 073
Micronésie (États fédérés de)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Monaco	10	155	–	–	–	–	73	–	30	–	268

	PNUD		Fonds gérés par le PNUD		FNUAP		UNICEF		PAM		Total ^a (11)
	Ressources de base (1)	Autres ressources (2)	Ressources de base (3)	Autres ressources (4)	Ressources de base (5)	Autres ressources (6)	Ressources de base (7)	Autres ressources (8)	Ressources de base (9)	Autres ressources (10)	
Mongolie	–	–	–	–	4	16	11	–	–	–	31
Mozambique	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	1
Myanmar	–	–	–	–	–	400	2	–	–	–	402
Namibie	1	1 053	1	–	1	–	1	118	–	–	1 175
Nauru	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Népal	160	–	1	–	5	–	15	–	(99 856)	–	(99 675)
Nicaragua	10	8 773	–	–	5	–	3	1	1 328	–	10 120
Niger	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Nigéria	–	565	–	–	–	–	144	171	–	–	880
Norvège	97 775	74 356	4 731	1 018	33 688	2 728	49 926	87 351	52 763	–	404 336
Nouvelle-Zélande	4 414	6 951	267	–	1 878	1 780	2 079	4 682	2 095	–	24 146
Oman	–	–	–	–	26	48	55	527	–	–	656
Ouganda	–	418	–	–	10	–	–	–	–	–	428
Ouzbékistan	–	1 250	–	–	–	–	–	–	–	–	1 250
Pakistan	472	1 884	–	–	498	–	99	23	–	–	2 976
Palaos	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Panama	–	91 710	1	–	25	–	111	337	1	–	92 185
Papouasie-Nouvelle-Guinée	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Paraguay	–	21 266	–	–	–	53	–	41	–	–	21 360
Pays-Bas	93 742	87 313	–	1 665	73 081	39 809	88 957	91 127	73 706	–	549 400
Pérou	–	101 798	–	–	2	7 970	216	275	–	–	110 261
Philippines	–	1 047	13	–	27	–	127	657	–	–	1 871
Pologne	20	329	–	–	14	–	210	25	356	–	954
Portugal	1 600	2 331	–	–	40	265	5 885	2 245	723	–	13 089
Qatar	–	10	–	–	30	–	50	–	–	–	90
République arabe syrienne	19	1 053	–	–	3	304	–	–	1 004	–	2 383
République centrafricaine	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	1
République de Corée	2 000	1 229	35	50	130	–	8 922	2 512	23 689	–	38 567
République de Moldova	–	81	–	–	–	–	–	–	–	–	81

	PNUD		Fonds gérés par le PNUD		FNUAP		UNICEF		PAM		Total ^a
	Ressources de base (1)	Autres ressources (2)	Ressources de base (3)	Autres ressources (4)	Ressources de base (5)	Autres ressources (6)	Ressources de base (7)	Autres ressources (8)	Ressources de base (9)	Autres ressources (10)	
République démocratique du Congo	–	4	–	–	3	–	–	–	–	–	7
République démocratique populaire lao	21	–	–	–	2	–	10	–	–	–	33
République dominicaine	–	6 999	–	–	18	–	77	–	–	–	7 094
République populaire démocratique de Corée	–	–	–	–	10	–	–	–	–	–	10
République tchèque	320	451	86	151	116	–	918	204	96	–	2 342
République-Unie de Tanzanie	–	13 276	–	–	5	–	–	–	–	–	13 281
Roumanie	–	2 390	–	–	10	–	12	–	–	–	2 412
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	72 312	161 745	5 310	3 884	36 430	5 010	42 177	173 259	108 161	2 483	610 771
Rwanda	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	1
Sainte-Lucie	–	114	–	–	–	–	–	–	–	–	114
Saint-Kitts-et-Nevis	–	20	–	–	–	–	–	–	–	–	20
Saint-Marin	–	–	–	–	–	–	21	53	–	–	74
Saint-Vincent-et-les Grenadines	–	10	–	–	–	–	–	–	–	–	10
Samoa	6	–	–	–	5	–	1	–	–	–	12
Sao Tomé-et-Principe	–	–	–	–	2	27	–	–	–	–	29
Sénégal	–	275	–	–	19	–	122	127	–	–	543
Serbie-et-Monténégro	–	–	–	–	–	–	66	19	–	–	85
Seychelles	–	–	–	–	2	–	–	–	–	–	2
Sierra Leone	–	2 351	–	–	12	–	–	–	–	–	2 363
Singapour	300	20	40	–	–	–	104	–	20	–	484
Slovaquie	–	2 885	–	–	6	–	164	84	25	–	3 164
Slovénie	10	–	–	–	–	–	1 141	565	33	–	1 749
Somalie	–	2 600	–	–	–	–	–	–	–	–	2 600
Soudan	–	50	–	–	30	–	–	–	–	–	80
Sri Lanka	300	18	–	–	18	–	15	216	–	–	567
Suède	85 195	73 152	10 293	3 122	36 681	5 666	51 414	70 614	45 213	–	381 350

	PNUD		Fonds gérés par le PNUD		FNUAP		UNICEF		PAM		Total ^a (11)
	Ressources de base (1)	Autres ressources (2)	Ressources de base (3)	Autres ressources (4)	Ressources de base (5)	Autres ressources (6)	Ressources de base (7)	Autres ressources (8)	Ressources de base (9)	Autres ressources (10)	
Suisse	41 270	16 076	1 456	705	9 592	1 015	24 302	8 161	30 800	135	133 512
Suriname	–	441	–	–	1	–	–	–	–	–	442
Swaziland	–	400	–	–	10	–	–	–	–	963	1 373
Tadjikistan	–	–	–	–	–	–	–	25	–	–	25
Tchad	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Thaïlande	865	27	11	–	97	–	419	2 674	–	–	4 093
Timor-Leste	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	1
Togo	–	–	–	–	6	–	–	66	–	–	72
Tonga	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	1
Trinité-et-Tobago	–	7 687	–	–	5	–	3	–	–	–	7 695
Tunisie	139	501	–	–	21	278	188	10	–	–	1 137
Turkménistan	–	56	–	–	2	–	–	–	–	–	58
Turquie	–	2 150	8	–	108	–	798	338	–	–	3 402
Tuvalu	–	–	–	–	3	–	–	–	–	–	3
Ukraine	–	293	–	–	–	–	–	–	–	–	293
Uruguay	–	7 721	–	–	12	–	87	232	–	–	8 052
Vanuatu	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	1
Venezuela (République bolivarienne du)	–	20 157	–	–	1	–	231	253	–	–	20 642
Viet Nam	29	31	–	–	4	–	14	–	(4)	–	74
Yémen	–	1 778	–	–	10	196	10	–	–	–	1 994
Zambie	–	–	–	–	2	–	–	–	–	–	2
Zimbabwe	–	4	–	–	–	42	–	–	4	–	50
Total, États Membres	841 932	2 071 180	46 174	33 528	324 282	81 444	802 099	1 054 687	1 923 698	(24 922)	7 154 102
États non membres ou zones											
Anguilla	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Antilles néerlandaises	–	(93)	–	–	–	–	–	–	–	–	(93)
Aruba	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bermudes	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Guadeloupe	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	PNUD		Fonds gérés par le PNUD		FNUAP		UNICEF		PAM		Total ^a
	Ressources de base (1)	Autres ressources (2)	Ressources de base (3)	Autres ressources (4)	Ressources de base (5)	Autres ressources (6)	Ressources de base (7)	Autres ressources (8)	Ressources de base (9)	Autres ressources (10)	
Guam	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guyane française	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hong Kong, Chine	-	-	-	-	-	-	4 222	2 675	-	-	6 897
Îles Caïmanes	-	20	-	-	-	-	9	-	-	-	29
Îles Cook	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Îles Turques et Caïques	-	182	-	-	-	-	-	-	-	-	182
Îles Vierges britanniques	-	20	-	-	-	-	-	-	-	-	20
Macao (Chine)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Martinique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montserrat	-	20	-	-	-	-	-	-	-	-	20
Nioué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Polynésie française	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réunion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sainte-Hélène	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Siège	-	-	-	-	-	-	-	-	20	-	20
Tokélaou	-	287	-	-	-	-	-	-	-	-	287
Autres	-	18 063	-	-	-	-	-	-	-	-	18 063
Total, États non membres et zones	-	18 499	-	-	1	-	4 231	2 675	20	-	25 426
Total, tous pays	841 932	2 089 679	46 174	33 528	324 283	81 444	806 330	1 057 362	1 923 718	(24 922)	7 179 528
Union européenne	-	247 236	-	116	-	8 125	-	66 910	233 925	1 187	557 499
Organisations intergouvernementales	-	182 214	-	55	-	2 407	-	8 865	500	923 484	1 117 525
Organisations non gouvernementales	-	-	-	-	900	697	-	39 173	59 543	-	100 313

	PNUD		Fonds gérés par le PNUD		FNUAP		UNICEF		PAM		Total ^a (11)
	Ressources de base (1)	Autres ressources (2)	Ressources de base (3)	Autres ressources (4)	Ressources de base (5)	Autres ressources (6)	Ressources de base (7)	Autres ressources (8)	Ressources de base (9)	Autres ressources (10)	
Coût des biens et services achetés et livrés	–	–	–	–	–	–	(81 204)	–	–	–	(81 204)
Total, organisations intergouvernementales et non gouvernementales	–	429 450	–	171	900	11 229	(81 204)	114 948	293 968	924 671	1 694 133
Contributions versées aux autres fonds et programmes des Nations Unies ^b	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	530 141
Non classé ailleurs ^c	–	353 494 ^c	82	1 682	–	7 373	53 703	17 400	73 878	(74 847)	432 771
Total général	841 932	2 872 623	46 256	35 381	325 183	100 046	778 829	1 189 710	2 291 564	824 902	9 836 573

^a Il s'agit des contributions versées aux autres fonds et programmes des Nations Unies (voir tableau A-1, 5).

^b Il s'agit des contributions aux budgets ordinaires de l'Organisation des Nations Unies et de ses commissions régionales, de l'ONU-Habitat, de la CNUCED et du PNUCID, et des contributions extrabudgétaires aux activités de ces entités, y compris les contributions « d'auto-assistance » versées par les gouvernements. Voir aussi le document annuel du PNUD sur la part de la coopération technique du système des Nations Unies qui est financée par des contributions provenant d'autres sources que le PNUD.

^c Autres contributions multilatérales exclusivement.

Tableau A-3
**Contributions au financement des activités opérationnelles
 du système des Nations Unies versées en 2004, par donateur**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Total des fonds des Nations Unies ^a	Contributions extrabudgétaires aux institutions spécialisées	Total	Pour mémoire	
				FIDA	Contributions « d'auto- assistance » versées par les gouvernements
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
États Membres					
Afghanistan	2 787	2 589	5 376	–	2 584
Afrique du Sud	6 664	10 768	17 432	–	353
Albanie	121	–	121	10	–
Algérie	1 353	3	1 356	300	–
Allemagne	242 130	27 093	269 223	11 074	–
Andorre	1 031	51	1 082	–	–
Angola	4 026	1	4 027	–	–
Antigua-et-Barbuda	1	23	24	–	23
Arabie saoudite	13 691	14 425	28 116	4 500	11 073
Argentine	271 011	5 140	276 151	–	4 859
Arménie	1	–	1	–	–
Australie	107 043	13 243	120 286	2 168	–
Autriche	17 993	5 549	23 542	3 239	–
Azerbaïdjan	2 745	150	2 895	100	150
Bahamas	21	–	21	–	–
Bahreïn	887	576	1 463	–	165
Bangladesh	507	(47)	460	180	(55)
Barbade	30	11	41	–	143
Bélarus	37	1	38	–	–
Belgique	74 076	23 842	97 918	4 534	–
Belize	52	–	52	–	–
Bénin	3	–	3	–	–
Bhoutan	10	27	37	27	27
Bolivie	8 538	1 288	9 826	300	20
Bosnie-Herzégovine	2 446	1	2 447	–	–
Botswana	3 043	–	3 043	–	162
Brésil	134 154	136 079	270 233	–	133 999
Brunéi Darussalam	–	31	31	–	–
Bulgarie	29 155	45	29 200	–	16
Burkina Faso	2	24	26	–	23
Burundi	237	13	250	–	13

	<i>Pour mémoire</i>				
	<i>Total des fonds des Nations Unies^a</i>	<i>Contributions extrabudgétaires aux institutions spécialisées</i>	Total	<i>Contributions « d'auto-assistance » versées par les gouvernements</i>	
				<i>FIDA</i>	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Cambodge	86	447	533	210	447
Cameroun	1 227	7	1 234	450	6
Canada	313 907	103 816	417 723	10 846	–
Cap-Vert	40	34	74	–	34
Chili	38 521	483	39 004	495	371
Chine	38 041	3 520	41 561	5 892	1 034
Chypre	484	16	500	–	15
Colombie	81 163	1 790	82 953	100	1 828
Comores	1	–	1	–	–
Congo	23	420	443	–	418
Costa Rica	223	265	488	–	258
Côte d'Ivoire	111	2	113	–	–
Croatie	542	260	802	–	260
Cuba	2 066	39	2 105	–	29
Danemark	211 658	16 509	228 167	22 665	–
Djibouti	194	–	194	–	–
Dominique	17	–	17	–	–
Égypte	26 257	2 011	28 268	2 070	1 909
El Salvador	18 119	38	18 157	–	36
Émirats arabes unis	2 668	2 466	5 134	–	812
Équateur	15 457	875	16 332	–	860
Érythrée	1	–	1	–	–
Espagne	58 052	12 204	70 256	–	–
Estonie	179	1	180	–	–
États-Unis d'Amérique	1 606 216	174 150	1 780 366	6 750	–
Éthiopie	52	1 494	1 546	–	1 492
Ex-République yougoslave de Macédoine	758	39	797	–	116
Fédération de Russie	10 998	4 561	15 559	–	100
Fidji	83	(16)	67	–	(16)
Finlande	99 085	9 615	108 700	4 600	206
France	117 293	50 479	167 772	10 340	943
Gabon	632	–	632	–	–
Gambie	2	–	2	5	–
Géorgie	3 187	–	3 187	–	–
Ghana	268	22	290	–	19

	<i>Total des fonds des Nations Unies^a</i>	<i>Contributions extrabudgétaires aux institutions spécialisées</i>	Total	<i>Pour mémoire</i>	
				<i>FIDA</i>	<i>Contributions « d'auto-assistance » versées par les gouvernements</i>
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
Grèce	7 470	1 204	8 674	600	–
Grenade	21	–	21	25	–
Guatemala	56 041	552	56 593	–	5
Guinée	17	–	17	–	–
Guinée-Bissau	12	–	12	–	–
Guinée équatoriale	–	1 869	1 869	–	1 869
Guyana	19	–	19	1 164	–
Haïti	30	1	31	–	–
Honduras	124 617	2 018	126 635	–	2 018
Hongrie	3 623	46	3 669	–	12
Îles Marshall	2	–	2	–	–
Îles Salomon	–	–	–	–	–
Inde	32 129	2 926	35 055	9 090	1 566
Indonésie	1 049	2 993	4 042	1 500	134
Iran (République islamique d')	93	960	1 053	–	813
Iraq	127	(11 136)	(11 009)	–	–
Irlande	60 763	6 192	66 955	482	–
Islande	1 088	61	1 149	250	–
Israël	186	253	439	–	–
Italie	209 269	114 433	323 702	40 239	152
Jamahiriya arabe libyenne	4 108	(1 609)	2 499	1 770	5
Jamaïque	68	2	70	–	–
Japon	614 393	50 025	664 418	8 571	–
Jordanie	1 804	379	2 183	168	71
Kazakhstan	20	1	21	–	–
Kenya	10 163	74	10 237	56	40
Kirghizistan	135	–	135	–	–
Kiribati	9	–	9	–	–
Koweït	5 210	301	5 511	780	152
Lesotho	247	–	247	50	–
Lettonie	(88)	110	22	–	110
Liban	8 498	1 391	9 889	–	1 158
Libéria	40	–	40	–	–
Liechtenstein	159	–	159	–	–
Lituanie	157	42	199	–	42

	<i>Pour mémoire</i>				
	<i>Total des fonds des Nations Unies^a</i>	<i>Contributions extrabudgétaires aux institutions spécialisées</i>	Total	<i>Contributions « d'auto-assistance » versées par les gouvernements</i>	
				<i>FIDA</i>	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Luxembourg	17 667	10 256	27 923	189	–
Madagascar	2 034	44	2 078	–	271
Malaisie	1 906	1 105	3 011	250	43
Malawi	14 472	403	14 875	–	403
Maldives	318	28	346	–	26
Mali	1 170	–	1 170	–	150
Malte	1	50	51	–	–
Maroc	4 734	848	5 582	1 550	845
Maurice	151	31	182	–	–
Mauritanie	336	159	495	–	159
Mexique	9 073	8 924	17 997	1 000	8 782
Micronésie (États fédérés de)	–	–	–	–	–
Monaco	268	83	351	–	–
Mongolie	31	3	34	–	–
Mozambique	1	1 969	1 970	–	1 969
Myanmar	402	6	408	–	–
Namibie	1 175	1 296	2 471	20	1 531
Nauru	–	–	–	–	–
Népal	(99 675)	664	(99 011)	–	663
Nicaragua	10 120	–	10 120	10	–
Niger	–	1	1	–	–
Nigéria	880	7 579	8 459	–	7 488
Norvège	404 336	76 844	481 180	9 216	11
Nouvelle-Zélande	24 146	1 279	25 425	485	–
Oman	656	581	1 237	–	430
Ouganda	428	1	429	–	–
Ouzbékistan	1 250	–	1 250	–	–
Pakistan	2 976	115	3 091	667	80
Palaos	–	–	–	–	–
Panama	92 185	15 491	107 676	8	15 490
Papouasie-Nouvelle-Guinée	–	–	–	–	170
Paraguay	21 360	–	21 360	–	–
Pays-Bas	549 400	93 424	642 824	9 641	71
Pérou	110 261	4 867	115 128	100	4 854

	<i>Total des fonds des Nations Unies^a</i>	<i>Contributions extrabudgétaires aux institutions spécialisées</i>	Total	<i>Pour mémoire</i>	
				<i>FIDA</i>	<i>Contributions « d'auto-assistance » versées par les gouvernements</i>
					(4)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Philippines	1 871	238	2 109	100	224
Pologne	954	599	1 553	–	(15)
Portugal	13 089	2 860	15 949	298	–
Qatar	90	702	792	3 254	174
République arabe syrienne	2 383	9 925	12 308	300	9 923
République centrafricaine	1	5	6	–	–
République de Corée	38 567	4 304	42 871	–	155
République démocratique du Congo	7	90	97	–	90
République démocratique populaire lao	33	5	38	–	–
République de Moldova	81	–	81	6	–
République dominicaine	7 094	2 975	10 069	59	2 974
République populaire démocratique de Corée	10	868	878	–	149
République tchèque	2 342	2 494	4 836	–	1 735
République-Unie de Tanzanie	13 281	135	13 416	–	100
Roumanie	2 412	629	3 041	50	750
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	610 771	137 504	748 275	12 956	6
Rwanda	1	33	34	–	33
Sainte-Lucie	114	–	114	–	262
Saint-Kitts-et-Nevis	20	–	20	–	–
Saint-Marin	74	–	74	–	–
Saint-Vincent-et-les Grenadines	10	–	10	–	–
Samoa	12	–	12	–	–
Sao Tomé-et-Principe	29	–	29	–	–
Sénégal	543	–	543	–	–
Serbie-et-Monténégro	85	2	87	–	–
Seychelles	2	–	2	–	–
Sierra Leone	2 363	–	2 363	–	–
Singapour	484	184	668	–	74
Slovaquie	3 164	70	3 234	–	218
Slovénie	1 749	282	2 031	–	196
Somalie	2 600	1 473	4 073	–	1 473

	<i>Pour mémoire</i>				
	<i>Total des fonds des Nations Unies^a</i>	<i>Contributions extrabudgétaires aux institutions spécialisées</i>	Total	<i>Contributions « d'auto-assistance » versées par les gouvernements</i>	
				<i>FIDA</i>	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Soudan	80	605	685	206	599
Sri Lanka	567	124	691	–	(9)
Suède	381 350	85 009	466 359	24 398	29
Suisse	133 512	30 468	163 980	8 993	–
Suriname	442	–	442	–	–
Swaziland	1 373	–	1 373	–	–
Tadjikistan	25	1	26	–	–
Tchad	–	(175)	(175)	–	(175)
Thaïlande	4 093	1 560	5 653	150	1 503
Timor-Leste	1	–	1	–	–
Togo	72	–	72	–	–
Tonga	1	1	2	–	–
Trinité-et-Tobago	7 695	623	8 318	–	1 187
Tunisie	1 137	284	1 421	200	90
Turkménistan	58	–	58	–	–
Turquie	3 402	1 565	4 967	100	2
Tuvalu	3	–	3	–	–
Ukraine	293	1	294	–	–
Uruguay	8 052	171	8 223	–	150
Vanuatu	1	–	1	–	–
Venezuela (République bolivarienne de)	20 642	3 896	24 538	3 377	3 746
Viet Nam	74	21	95	–	–
Yémen	1 994	312	2 306	–	312
Zambie	2	360	362	–	360
Zimbabwe	50	–	50	–	–
Total, États Membres	7 154 102	1 315 816	8 469 918	233 183	242 630
États non membres ou zones					
Anguilla	–	–	–	–	–
Antilles néerlandaises	–	–	–	–	–
Aruba	–	32	32	–	32
Bermudes	–	–	–	–	–
Guadeloupe	–	–	–	–	–
Guam	–	–	–	–	–

	Total des fonds des Nations Unies ^a	Contributions extrabudgétaires aux institutions spécialisées	Total	Pour mémoire	
				FIDA	Contributions « d'auto-assistance » versées par les gouvernements
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Guyane française	–	–	–	–	–
Hong Kong (Chine)	6 897	36	6 933	–	–
Îles Caïmanes	29	–	29	–	31
Îles Cook	1	–	1	–	–
Îles Turques et Caïques	182	–	182	–	–
Îles Vierges britanniques	20	–	20	–	–
Macao (Chine)	–	163	163	–	150
Martinique	20	–	20	–	–
Montserrat	(93)	–	(93)	–	–
Nioué	–	–	–	–	–
Polynésie française	–	–	–	–	–
Réunion	–	–	–	–	–
Sainte-Hélène	–	–	–	–	–
Saint-Siège	20	–	20	–	–
Tokélaou	287	–	287	–	–
Autres	18 063	44 830	62 893	–	21 047
Total, États non membres ou zones	25 426	45 061	70 487	–	21 260
Total, tous pays	7 179 528	1 360 877	8 540 405	233 183	263 890
Contributions statutaires aux budgets ordinaires des institutions spécialisées ^b	–	–	496 784	–	–
Union européenne	557 499	–	557 499	9 503	–
Organisations intergouvernementales	1 117 525	145 790	1 263 315	–	–
Organisations non gouvernementales	100 313	187 638	287 951	–	–
Coût des biens et services achetés et livrés	(81 204)	–	(81 204)	–	–
Total, organisations intergouvernementales et non gouvernementales	1 694 133	333 428	2 524 345	9 503	–
Contributions versées aux fonds et programmes des Nations Unies ^c	530 141	–	530 141	–	–

	<i>Total des fonds des Nations Unies^a</i>	<i>Contributions extrabudgétaires aux institutions spécialisées</i>	Total	<i>Pour mémoire</i>	
				<i>FIDA</i>	<i>Contributions « d'auto-assistance » versées par les gouvernements</i>
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Non classées ailleurs	432 771 ^d	4 389	437 160	–	131
Total général	9 836 573	1 698 694	12 032 051	242 686	264 021

^a Totaux provenant du tableau A-2, colonne 11.

^b Il s'agit de la part des contributions statutaires des États Membres qui, dans le budget ordinaire, financent les dépenses de coopération technique.

^c Il s'agit des contributions aux budgets ordinaires de l'Organisation des Nations Unies et de ses commissions régionales, de l'ONU-Habitat, de la CNUCED et du PNUCID, et des contributions extrabudgétaires aux activités de ces entités, y compris les contributions « d'auto-assistance » versées par les gouvernements. Voir aussi le document annuel du PNUD sur la part de la coopération technique du système des Nations Unies qui est financée par des contributions statutaires et extrabudgétaires provenant d'autres sources que le PNUD.

^d Autres contributions multilatérales (PNUD) et contributions non classées ailleurs.

Tableau A-4
**Contributions extrabudgétaires au financement des activités
opérationnelles des institutions spécialisées et organismes
techniques versées en 2004, par donateur**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>OMS</i>	<i>FAO</i>	<i>ONUDI</i>	<i>OIT</i>	<i>UNESCO</i>	<i>CCI</i>	<i>AIEA</i>	<i>Autres institutions</i>	Total
Allemagne	8 767	9 778	191	2 364	2 781	2 360	37	816	27 093
Australie	8 904	2 596	–	670	130	–	189	754	13 243
Autriche	313	539	4 407	5	141	–	1	143	5 549
Belgique	3 978	14 194	187	2 565	2 845	–	3	70	23 842
Canada	86 041	10 335	(5)	2 406	1 873	2 383	9	774	103 816
Danemark	7 449	882	313	3 605	1 575	2 592	9	84	16 509
États-Unis d'Amérique	99 318	9 286	–	50 760	7 095	200	3 174	4 316	174 150
Finlande	3 187	1 557	791	1 160	1 574	678	2	460	9 409
France	26 537	8 617	2 080	8 141	1 583	1 012	256	1 790	50 016
Italie	13 479	22 152	28 804	6 565	42 358	200	–	721	114 280
Japon	12 878	14 328	2 052	2 260	13 079	–	133	5 295	50 025
Norvège	40 876	12 110	4 019	8 174	8 858	1 711	33	1 063	76 844
Nouvelle-Zélande	715	290	–	–	233	–	15	26	1 279
Pays-Bas	40 735	30 348	392	16 975	2 215	2 180	263	315	93 424
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	102 826	19 627	1 006	8 687	2 630	1 281	38	1 403	137 498
Suède	56 166	11 380	–	5 150	7 263	1 883	9	3 130	84 980
Suisse	6 212	3 265	7 999	1 363	2 401	8 965	–	264	30 468
Autres pays	64 767	51 635	16 388	11 993	115 869	262	4 392	83 147	348 453
Total, tous pays	583 147	222 917	68 625	132 843	214 503	25 707	8 564	104 572	1 360 877
Sources multilatérales extérieures au système des Nations Unies	40 393	76 214	5 835	5 015	9 388	2 818	761	5 367	145 790
Organisations non gouvernementales	150 536	(43)	664	3 405	24 419	243	2 156	6 258	187 638
Total, organisations multilatérales et non gouvernementales	190 929	76 171	6 499	8 420	33 807	3 061	2 917	11 625	333 428
Non classé ailleurs	–	4 389	–	–	–	–	–	–	4 389
Total général	774 076	303 476	75 124	141 263	248 311	28 767	11 481	116 197	1 698 694

Tableau A-5
**Contributions extrabudgétaires au financement des activités
opérationnelles des institutions spécialisées et organismes
techniques : par donateur, 2000-2004**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2000	2001	2002	2003	2004
Allemagne	10 090	10 111	18 642	29 527	27 093
Australie	13 403	8 549	5 282	11 200	13 243
Autriche	2 128	4 165	4 043	3 320	5 549
Belgique	15 623	18 732	18 660	21 265	23 842
Canada	12 458	25 028	30 379	56 017	103 816
Danemark	30 783	28 681	23 615	23 990	16 509
États-Unis d'Amérique	99 593	92 068	102 031	143 725	174 150
Finlande	9 065	5 649	5 911	8 387	9 409
France	11 060	10 531	10 774	13 344	50 016
Italie	76 117	85 908	75 387	94 471	114 280
Japon	67 100	39 267	36 991	69 790	50 025
Norvège	44 593	50 664	63 852	75 031	76 844
Nouvelle-Zélande	199	212	901	1 629	1 279
Pays-Bas	132 793	144 505	82 486	81 606	93 424
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et Irlande du Nord	133 658	82 781	88 198	152 480	137 498
Suède	30 373	28 204	27 302	36 895	84 980
Suisse	19 313	16 756	19 088	24 478	30 468
Autres pays	233 604	283 444	280 293	334 257	348 453
Total, tous pays	941 951	935 257	873 836	1 181 410	1 360 877
Sources multilatérales extérieures au système des Nations Unies	32 858	41 389	64 687	113 998	145 790
Organisations non gouvernementales	182 868	182 257	87 781	169 276	187 638
Total, organisations multilatérales et non gouvernementales	215 726	223 646	152 468	283 274	333 428
Non classé ailleurs	20 588	30 388	5 796	2 169	4 389
Total général	1 178 265	1 189 291	1 032 100	1 466 853	1 698 694

Tableau A-6
**Contributions extrabudgétaires au financement des activités
opérationnelles des institutions spécialisées et organismes
techniques, par organisme, 2000-2004**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2000	2001	2002	2003	2004
OMS	627 946	625 736	452 163	626 944	774 076
FAO	168 264	161 360	181 727	256 838	303 476
ONUDI	34 556	38 710	44 748	51 608	75 124
OIT	85 649	82 899	66 557	140 461	141 263
UNESCO	182 666	199 684	188 101	233 953	248 311
CCI	14 214	12 461	17 333	21 819	28 767
AIEA	4 946	6 616	6 473	12 709	11 481
Autres	60 025	61 826	74 999	122 521	116 197
Total	1 178 266	1 189 292	1 032 100	1 466 853	1 698 695

Tableau B-1
**Dépenses engagées par les organismes des Nations Unies au titre
des activités opérationnelles : vue d'ensemble, 2000-2004**

(En millions de dollars des États-Unis)

	2000	2001	2002	2003	2004
Subventions au développement					
1. Financées par le PNUD ^a	1 457,9	1 526,2	1 492,9	1 736,9	2 017,2
2. Financées au moyen de fonds gérés par le PNUD	459,7	500,4	645,1	674,6	799,6
3. Financées par le FNUAP	134,1	313,6	312,5	272,9	317,6
4. Financées par l'UNICEF	885,0	1 011,9	1 043,9	1 208,1	1 343,6
5. Financées par le PAM ^b	1 491,1	1 744,1	1 592,2	3 275,3	2 899,6
6. Financées par les institutions spécialisées et autres organisations sur les budgets ordinaires ^c	473,0	424,0	479,3	518,2	496,8
7. Financées par les institutions spécialisées et autres organisations au moyen de fonds extrabudgétaires ^d	1 593,3	1 612,7	1 772,4	1 992,1	2 126,3
Total	6 494,1	7 132,9	7 338,3	9 678,1	10 000,7
Prêts à des conditions libérales					
8. Décaissements du FIDA	283,4	297,0	272,3	288,5	313,7
Pour mémoire : rubriques supplémentaires					
Accords de services de gestion PNUD ^e	113,7	135,9	149,2	113,7	95,5
Rubriques explicatives					
Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto-assistance » versées par les gouvernements ^f	589,0	570,8	632,9	495,9	275,0

Source : Voir tableau A-1, plus haut.

^a Au moyen de ses ressources centrales, y compris les dépenses financées à l'aide des contributions versées par les gouvernements au titre de la participation aux coûts.

^b Y compris les dépenses extrabudgétaires et celles afférentes aux projets du PAM relatifs aux activités de développement et aux opérations de secours d'urgence. Les dépenses au titre des opérations de secours d'urgence ont été financées pour la plus grande partie au moyen de la Réserve alimentaire internationale d'urgence, le reste étant imputé sur les ressources générales du PAM.

^c La plus grande part est financée par l'OMS.

^d Par exemple, fonds ne figurant pas ailleurs dans le tableau, y compris les dépenses financées au moyen des contributions « d'auto-assistance » versées par les gouvernements, comme indiqué dans les rubriques explicatives, et, à partir de 1998, les dépenses du PNUE financées à l'aide de fonds extrabudgétaires.

^e Services assurés par les gouvernements bénéficiaires de prêts et de crédits de banques internationales de développement ou de ressources provenant de donateurs bilatéraux. Les accords de services de gestion sont signés par le PNUD et exécutés au nom de ce dernier par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

^f Dépenses effectuées par les gouvernements bénéficiaires sur leurs propres ressources, indiquées ici à titre de référence. Ce montant est compris dans les chiffres indiqués à la ligne 7 du tableau (fonds extrabudgétaires).

Tableau B-2
**Dépenses engagées en 2004 par les organismes des Nations Unies
au titre des activités opérationnelles, par pays ou région bénéficiaire**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Institutions spécialisées</i>							<i>Pour mémoire</i>		
	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budgets ordinaires</i>	<i>Fonds extra- budgétaires</i>	Total, subventions au développement	<i>FIDA^a</i>	<i>Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto- assistance »</i>
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
États Membres bénéficiaires										
Afghanistan	150 864	162 292	3 265	57 186	130 676	3 916	30 698	538 897	–	4 159
Afrique du Sud	8 014	2 824	413	4 539	–	3 024	1 866	20 680	–	1
Albanie	4 927	3 083	336	3 134	3 176	924	2 897	18 476	2 927	–
Algérie	2 422	391	557	1 775	13 920	1 747	1 800	22 611	–	46
Andorre	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Angola	5 461	4 808	2 080	20 724	79 377	2 317	8 799	123 567	4 218	118
Antigua-et-Barbuda	–	51	–	–	–	–	20	71	–	20
Arabie saoudite	6 088	2 394	–	–	–	1 493	167	6 593	–	1
Argentine	236 737	1 442	430	2 659	–	1 927	7 039	250 235	2 579	3 611
Azerbaïdjan	5 915	2 480	566	1 273	3 940	657	98	14 930	2 017	–
Bahamas	–	15	–	–	–	302	25	343	–	–
Bahreïn	888	48	–	–	–	70	44	1 049	–	51
Bangladesh	30 050	1 820	6 769	32 927	50 821	7 262	10 148	139 796	13 513	388
Barbade	3 564	2 320	–	–	–	175	303	6 363	–	281
Belize	1 742	843	–	740	–	193	142	3 659	181	–
Bénin	10 195	180	2 249	6 959	2 346	1 964	658	24 551	7 557	82
Bhoutan	1 934	743	1 085	2 324	3 138	1 523	476	11 224	476	67
Bolivie	15 488	1 789	2 565	8 767	4 262	2 059	3 868	38 799	2 160	263
Botswana	3 701	383	1 219	1 709	–	1 677	1 083	9 772	–	341
Brésil	129 271	8 121	921	10 540	–	4 134	136 137	289 123	4 872	127 932
Brunéi Darussalam	–	–	–	–	–	27	–	27	–	–
Bulgarie	22 444	879	271	–	–	918	279	24 791	–	37

	<i>Institutions spécialisées</i>							<i>Pour mémoire</i>		
	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budgets ordinaires</i>	<i>Fonds extra- budgétaires</i>	Total, subventions au développement	<i>FIDA^a</i>	<i>Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto- assistance »</i>
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Burkina Faso	10 320	939	2 695	12 535	6 876	3 115	4 074	40 555	5 565	255
Burundi	10 308	3 662	1 634	17 134	43 795	2 103	7 122	85 758	2 796	226
Cambodge	10 219	14 028	2 778	14 988	15 205	2 066	10 360	69 644	4 798	204
Cameroun	4 850	270	2 695	6 567	3 039	2 902	1 449	21 773	2 426	615
Cap-Vert	992	377	594	1 108	3 695	1 403	310	8 479	845	190
Chili	28 982	1 391	203	691	–	1 559	951	33 777	–	236
Chine	39 760	17 766	4 816	17 328	9 462	6 104	20 253	115 489	12 027	1 204
Chypre	8 322	5 741	–	–	–	67	32	14 162	–	32
Colombie	147 821	2 976	1 881	4 716	6 727	2 055	3 542	169 718	1 951	1 711
Comores	925	1 597	393	930	–	1 904	190	5 938	475	50
Congo	2 168	1 855	876	2 397	4 868	1 604	1 485	15 253	–	731
Costa Rica	1 154	1 103	522	776	–	671	1 281	5 507	968	223
Côte d'Ivoire	14 624	1 049	1 376	18 094	23 753	1 368	2 770	63 034	1 377	45
Cuba	9 145	2 261	850	1 461	3 638	1 266	741	19 362	–	8
Djibouti	777	1 144	299	2 207	2 900	1 359	1 002	9 689	–	47
Dominique	140	88	–	–	–	82	189	499	58	8
Égypte	23 338	4 732	2 439	14 537	4 202	2 768	5 306	57 321	7 804	1 019
El Salvador	21 429	932	1 009	1 541	2 039	1 268	3 483	31 701	7 773	14
Émirats arabes unis	2 697	–	3	–	–	15	367	3 082	–	309
Équateur	25 895	4 993	1 098	3 911	92	1 820	1 703	39 513	989	932
Érythrée	5 223	1 531	1 862	12 179	44 917	2 020	2 942	70 672	927	–
Éthiopie	15 628	836	5 264	58 357	161 115	4 498	11 593	257 291	10 152	2 507
Ex-République yougoslave de Macédoine	4 132	1 470	–	2 090	–	733	1 772	10 197	3 507	45
Fidji	5 617	1 674	–	–	–	1 774	329	9 393	–	9
Gabon	753	53	222	1 435	–	1 940	753	5 156	–	115
Gambie	2 264	68	723	1 873	1 485	2 001	981	9 393	2 393	27

	<i>Institutions spécialisées</i>							<i>Pour mémoire</i>		
	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budgets ordinaires</i>	<i>Fonds extra- budgétaires</i>	Total, subventions au développement	<i>FIDA^a</i>	<i>Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto- assistance »</i>
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Ghana	4 805	2 580	4 180	13 911	2 873	1 760	3 361	33 470	9 386	296
Grèce	–	–	–	–	–	383	577	960	–	577
Grenade	85	46	–	–	–	16	54	201	240	17
Guatemala	46 457	4 584	4 439	4 558	4 028	1 183	3 114	68 363	3 322	39
Guinée	1 222	270	1 948	6 365	12 240	2 068	1 636	25 749	3 108	224
Guinée-Bissau	3 442	4 000	1 023	2 421	3 745	1 974	307	16 912	–	–
Guinée équatoriale	572	–	1 274	720	–	1 685	374	4 624	–	172
Guyana	1 900	931	–	891	–	497	378	4 597	1 055	4
Haïti	13 471	1 317	2 227	10 604	19 626	1 644	2 954	51 843	1 299	63
Honduras	105 295	2 220	3 223	2 168	8 093	740	3 551	125 290	3 597	1 459
Hongrie	–	–	–	–	–	352	256	608	–	–
Îles Marshall	–	–	–	–	–	250	25	275	–	–
Îles Salomon	–	–	–	–	–	1 148	882	2 030	–	866
Inde	25 489	11 081	11 883	81 370	8 690	9 906	51 772	200 191	7 830	1 171
Indonésie	13 653	43 847	5 298	12 281	20 911	6 876	7 494	110 360	3 661	46
Iran (République islamique d')	2 061	1 770	2 194	14 892	1 831	2 683	5 652	31 083	–	1 760
Iraq	17 203	79 329	3 755	98 870	800 807	805	77 201	1 077 970	–	310
Jamahiriya arabe libyenne	2 858	2	–	–	–	772	6 615	10 247	–	5 111
Jamaïque	802	521	–	2 097	–	1 335	479	5 234	–	–
Jordanie	2 283	2 803	611	1 042	1 725	1 304	2 677	12 445	1 016	204
Kazakhstan	1 006	2 597	610	1 530	–	659	590	6 992	–	–
Kenya	7 381	2 960	2 651	10 341	72 107	2 556	3 707	101 703	3 880	12
Kirghizistan	3 627	2 200	700	1 264	–	295	1 443	9 529	1 606	–
Kiribati	–	–	–	–	–	454	63	517	–	1
Koweït	4 989	–	–	126	–	374	198	5 687	–	18
Lesotho	2 391	752	395	3 308	25 375	1 740	387	34 348	4 233	48
Liban	6 756	1 696	805	630	–	1 201	2 439	13 527	3 352	776

	<i>Institutions spécialisées</i>							<i>Pour mémoire</i>		
	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budgets ordinaires</i>	<i>Fonds extra- budgétaires</i>	Total, subventions au développement	<i>FIDA^a</i>	<i>Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto- assistance »</i>
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Libéria	5 672	18 487	853	16 968	37 801	1 877	3 341	84 999	–	–
Madagascar	3 997	403	1 986	12 550	7 754	1 891	2 824	31 405	3 922	154
Malaisie	2 420	2 119	360	498	–	1 103	51	6 551	–	8
Malawi	8 557	4 560	3 991	21 103	27 057	1 603	3 716	70 587	2 564	495
Maldives	985	266	493	802	–	1 430	48	4 024	134	48
Mali	9 537	1 968	2 290	12 437	7 648	3 175	2 303	39 358	8 581	83
Malte	–	–	–	–	–	364	6	370	–	–
Maroc	4 337	2 333	2 642	3 933	191	2 720	3 819	19 975	3 518	616
Maurice	118	658	61	–	–	989	132	1 958	1 192	16
Mauritanie	3 837	200	2 020	4 276	8 156	2 020	4 114	24 623	1 973	715
Mexique	8 021	4 872	2 095	2 493	–	1 961	18 180	37 622	9 488	5 569
Micronésie (États fédérés de)	–	–	–	–	–	135	3	138	–	1
Mongolie	3 241	1 075	1 075	1 792	–	2 294	1 486	10 963	1 124	39
Mozambique	14 794	4 385	8 957	19 812	31 278	2 441	6 413	88 080	8 392	2 146
Myanmar	12 390	1 099	3 948	15 682	4 611	5 124	2 119	44 973	–	(2)
Namibie	2 529	3 946	1 126	3 543	2 971	1 476	1 414	17 005	777	1 092
Nauru	–	–	–	–	–	82	27	109	–	–
Népal	11 480	1 612	5 752	12 088	20 500	5 305	7 325	64 062	1 585	573
Nicaragua	13 452	3 258	3 423	10 351	8 462	1 816	1 557	42 319	1 667	64
Niger	6 594	2 145	3 085	14 658	6 457	2 557	9 583	45 079	1 929	30
Nigéria	4 691	3 029	6 346	44 044	–	4 228	45 005	107 343	2 444	4 833
Oman	–	–	2	496	–	705	986	2 189	–	433
Ouganda	6 198	501	5 313	20 295	87 741	2 878	5 100	128 026	7 569	125
Ouzbékistan	4 331	521	684	2 066	–	811	951	9 364	–	–
Pakistan	13 906	1 881	5 041	38 834	17 310	4 005	29 704	110 681	9 341	1 568
Palaos	–	–	–	–	–	64	–	64	–	–
Panama	86 241	782	570	624	–	711	16 551	105 479	421	13 705

	<i>Institutions spécialisées</i>							<i>Pour mémoire</i>		
	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budgets ordinaires</i>	<i>Fonds extra- budgétaires</i>	Total, subventions au développement	<i>FIDA^a</i>	<i>Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto- assistance »</i>
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Papouasie-Nouvelle-Guinée	3 125	1 211	841	2 211	–	2 148	584	10 120	117	120
Paraguay	19 354	831	1 074	1 670	–	633	33	23 595	613	–
Pérou	80 457	1 911	9 369	3 726	2 145	2 380	4 714	104 702	2 177	4 201
Philippines	6 104	6 239	4 508	6 045	–	2 377	5 246	30 519	2 389	2 584
Pologne	1 609	514	102	–	–	498	32	2 755	–	–
Portugal	–	–	–	–	–	53	11	64	–	8
Qatar	–	–	–	–	–	34	603	637	–	194
République arabe syrienne	1 858	1 438	2 395	1 068	2 903	1 451	5 801	16 914	2 983	4 047
République centrafricaine	7 174	1 677	1 772	4 737	4 590	2 954	1 499	24 402	16	2
République de Corée	571	235	–	–	–	445	1 349	2 600	–	438
République démocratique du Congo	19 976	7 207	4 761	52 354	42 656	2 991	11 576	141 521	–	180
République démocratique populaire lao	5 321	4 503	1 185	5 937	4 291	1 932	3 304	26 473	2 833	560
République dominicaine	7 025	382	798	1 971	182	1 267	4 667	16 293	795	3 512
République populaire démocratique de Corée	927	165	974	18 115	121 470	2 522	8 987	153 160	3 381	54
République tchèque	–	–	–	–	–	378	1 244	1 621	–	1 130
République-Unie de Tanzanie	27 510	2 283	5 925	19 454	32 766	2 546	7 029	97 513	9 660	551
Roumanie	3 576	746	532	3 205	–	659	1 771	10 489	2 068	372
Rwanda	6 821	1 744	2 098	6 085	15 764	2 392	1 466	36 370	6 138	58
Sainte-Lucie	127	43	–	–	–	13	71	254	–	70
Saint-Kitts-et-Nevis	–	35	–	–	–	2	26	63	–	16
Saint-Vincent-et-les Grenadines	95	138	–	–	–	42	5	280	–	–
Samoa	1 002	3 931	–	–	–	1 493	167	6 593	–	1
Sao Tomé-et-Principe	529	234	324	769	446	877	205	3 384	729	1
Sénégal	7 313	2 079	2 153	7 054	6 785	2 302	2 338	30 024	12 456	–
Seychelles	–	–	17	–	–	893	177	1 087	–	–
Sierra Leone	10 000	2 341	1 792	10 142	13 787	1 737	3 661	43 460	15	1

	<i>Institutions spécialisées</i>							<i>Pour mémoire</i>		
	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budgets ordinaires</i>	<i>Fonds extra- budgétaires</i>	Total, subventions au développement	<i>FIDA^a</i>	<i>Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto- assistance »</i>
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Singapour	–	–	–	–	–	12	71	83	–	71
Somalie	10 623	3 264	440	22 766	18 147	3 086	7 588	65 914	–	–
Soudan	19 910	4 331	4 041	57 450	389 290	4 239	26 428	505 689	6 579	546
Sri Lanka	4 714	2 580	953	13 457	10 824	3 264	5 276	41 068	1 563	967
Suriname	–	–	–	–	–	483	118	601	–	3
Swaziland	1 129	456	575	4 603	8 816	1 704	262	17 545	1 000	–
Tadjikistan	5 470	1 388	641	6 728	12 436	647	1 698	29 008	–	–
Tchad	6 259	1 101	2 329	14 390	36 881	3 005	1 547	65 513	784	49
Thaïlande	4 207	2 158	912	4 525	10	4 334	2 922	19 068	–	2 017
Timor-Leste	6 506	3 330	3 230	5 376	2 310	897	1 282	22 931	–	–
Togo	9 838	1	1 275	3 466	–	1 758	926	17 264	399	151
Tonga	–	–	–	–	–	457	14	471	–	–
Trinité-et-Tobago	6 009	3 542	–	–	–	569	1 294	11 414	–	1 278
Tunisie	808	1 957	811	1 724	–	1 871	3 404	10 575	3 240	128
Turkménistan	716	233	459	1 206	–	306	–	2 920	–	–
Turquie	4 254	2 322	1 120	2 670	–	853	1 292	12 511	1 471	134
Tuvalu	–	–	–	–	–	60	–	60	–	–
Uruguay	12 303	1 398	340	1 000	–	655	477	16 173	615	189
Vanuatu	–	–	–	–	–	1 033	398	1 431	–	26
Venezuela (République bolivarienne du)	24 026	939	974	1 188	–	1 595	4 721	33 443	2 285	3 729
Viet Nam	11 746	1 299	7 737	10 734	–	4 566	10 201	46 283	6 119	175
Yémen	8 083	1 253	4 056	4 988	7 521	3 155	1 258	30 314	5 546	159
Zambie	4 560	322	1 478	9 260	23 054	2 946	3 083	44 703	4 640	345
Zimbabwe	4 875	4 181	1 348	12 287	73 017	2 094	3 996	101 798	–	871
Total, États Membres bénéficiaires	1 888 776	570 990	239 623	1 203 204	2 709 544	260 974	793 856	7 666 969	302 148	234 763

	<i>Institutions spécialisées</i>							<i>Pour mémoire</i>		
	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budgets ordinaires</i>	<i>Fonds extra- budgétaires</i>	Total, subventions au développement	<i>FIDA^a</i>	<i>Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto- assistance »</i>
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
États non membres ou zones bénéficiaires										
Anguilla	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Antilles néerlandaises	-	-	-	-	-	44	211	255	-	211
Aruba	-	-	-	-	-	-	24	24	-	24
Bermudes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guadeloupe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guam	-	-	-	-	-	-	1 530	1 530	-	-
Guyane française	-	-	-	-	-	28	-	28	-	-
Hong Kong (Chine)	-	-	-	-	-	39	26	65	-	-
Îles Caïmanes	-	-	-	-	-	532	-	532	-	-
Îles Cook	-	-	-	-	-	312	14	326	-	-
Îles Turques et Caïques	-	-	-	-	-	3	-	3	-	-
Îles Vierges britanniques	-	-	-	-	-	-	27	27	-	27
Macao (Chine)	-	-	-	-	-	-	1	1	-	1
Martinique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montserrat	101	-	-	-	-	-	-	101	-	-
Nioué	-	-	-	-	-	197	-	197	-	-
Nouvelle-Calédonie	-	-	-	-	-	10	546	556	-	546
Polynésie française	-	-	-	-	-	32	-	32	-	-
Réunion	-	-	-	-	-	43	-	43	-	-
Sainte-Hélène	-	-	-	-	-	53	-	53	-	-
Tokélaou	-	-	-	-	-	52	-	52	-	-
Total États non membres ou zones bénéficiaires	101	-	-	-	-	1 345	2 379	3 825	-	810
Total, autres pays	97 864	223 114	4 180	58 523	156 811	10 065	43 999	594 556	11 546	1 500
Total, tous pays	1 986 741	794 104	243 803	1 261 727	2 866 355	272 384	840 234	8 265 349	313 694	237 073

	<i>Institutions spécialisées</i>							<i>Pour mémoire</i>		
	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budgets ordinaires</i>	<i>Fonds extra- budgétaires</i>	Total, subventions au développement	<i>FIDA^a</i>	<i>Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto- assistance »</i>
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Multinational										
Afrique	14 396	3 719	6 752	14 024	4 376	40 527	232 751	316 545	–	12 724
Amérique latine	3 746	833	3 157	2 391	30	23 932	32 908	66 997	–	1 098
Asie et Pacifique	2 514	–	11 328	5 293	96	27 114	70 517	116 862	–	221
États arabes	5 686	(143)	2 928	1 755	–	34 728	519 685	564 639	–	402
Europe	93	1 059	112	3 142	–	21 928	51 808	78 142	–	185
Interrégionales	–	–	43 928	–	–	28 733	173 287	245 948	–	277
Monde	–	–	–	40 510	–	45 375	201 198	287 083	–	23 045
Total, multinational	26 435	5 468	68 205	67 115	4 502	222 337	1 282 154	1 676 216	–	37 952
Non classé ailleurs	4 001	–	5 588	14 736	28 771	2 063	3 894	59 053		–
Total général	2 017 177	799 572	317 596	1 343 578	2 899 628	496 784	2 126 283	10 000 618	313 694	275 025

^a Subventions au développement et prêts.

Tableau B-3
**Dépenses engagées en 2004 par les organismes des Nations Unies au titre des activités opérationnelles :
 récapitulation par région bénéficiaire^a**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Institutions spécialisées</i>							<i>Pour mémoire</i>		
	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budgets ordinaires</i>	<i>Fonds extra- budgétaires</i>	Total subventions au développement	<i>FIDA^b</i>	<i>Dépenses financées au moyen des contributions « d'auto- assistance »</i>
Afrique										
Pays	352 823	113 056	108 868	622 283	1 395 681	117 572	233 518	2 943 801	155 659	25 463
Région	14 396	3 719	6 752	14 024	4 376	40 527	232 751	316 545	–	12 724
Total partiel	367 219	116 775	115 620	636 307	1 400 057	158 099	466 269	3 260 346	155 659	38 187
Asie et Pacifique										
Pays	389 357	298 143	80 227	386 806	438 436	93 106	229 872	1 915 947	74 514	19 675
Région	2 514	–	11 328	5 293	96	27 114	70 517	116 862	–	221
Total partiel	391 871	298 143	91 555	392 099	438 532	120 220	300 389	2 032 809	74 514	19 896
Amériques										
Pays	1 046 590	56 040	38 010	79 144	59 296	35 841	223 087	1 538 008	49 106	169 402
Région	3 745	833	3 157	2 391	30	23 932	32 908	66 996	–	1 098
Total partiel	1 050 335	56 873	41 167	81 535	59 326	59 773	255 995	1 605 004	49 106	170 500
Asie occidentale										
Pays	76 688	102 118	15 663	121 029	849 903	13 273	108 730	1 287 404	22 348	18 848
Région	5 686	(143)	2 928	1 755	–	34 728	519 685	564 639	–	402
Total partiel	82 374	101 975	18 591	122 784	849 903	48 001	628 415	1 852 043	22 348	19 250
Europe										
Pays	81 777	36 160	3 403	31 165	15 892	12 822	40 084	221 303	12 069	3 277
Région	93	1 059	112	3 142	–	21 928	51 808	78 142	–	185
Total partiel	81 870	37 219	3 515	34 307	15 892	34 750	91 892	299 445	12 069	3 462
Interrégional, mondial	32 302	188 587	43 927	40 510	135 918	74 153	375 387	890 784	–	23 337
Non classé ailleurs	11 207	–	3 221	36 036	–	1 788	7 942	60 194	–	393
Total général	2 017 178	317 572	317 596	1 343 578	2 899 628	496 784	2 126 289	10 000 625	313 696	275 025

^a Y compris une ventilation par pays.

^b Subventions au développement et prêts.

Tableau B-4
Ventilation, par organisme des Nations Unies et autre institution, des dépenses engagées en 2004 au titre des activités de développement financées par des subventions

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Total	<i>PNUD</i>	<i>Fonds gérés par le PNUD</i>	<i>FNUAP</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PAM</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
CEA	12 686	–	–	499	–	–	3 639	8 548
CEE	9 064	–	–	112	–	–	1 334	7 618
CEPALC	8 512	–	–	676	–	–	1 619	6 217
CESAO	4 021	–	–	163	–	–	2 153	1 705
CESAP	11 205	77	–	507	–	–	–	10 621
CNUCED	24 389	448	–	–	–	–	–	36 180
DAES	49 097	7 803	(2)	159	–	–	5 098	36 029
ONU-Habitat	42 138	5 610	348	–	–	–	–	36 180
PNUE	50 614	–	–	–	–	–	5 258	45 356
Total partiel	211 726	13 948	346	2 116	–	–	20 236	175 080
AIEA	73 306	–	–	–	–	–	64 474	8 832
Banque mondiale	1 143	38	1 105	–	–	–	–	–
CCI	21 964	260	–	–	–	–	–	21 704
FAO	340 864	3 365	–	844	–	–	66 454	270 201
FMI	3 899	2 468	1 431	–	–	–	–	–
FNUAP	169 990	–	–	169 990	–	–	–	–
OACI	73 347	3 672	–	–	–	–	–	69 675
OIT	137 719	1 571	–	–	–	–	9 124	127 024
OMC	2 113	1 107	–	–	–	–	–	1 006
OMI	9 500	58	–	–	–	–	5 794	3 648
OMM	13 563	1 813	–	–	–	–	–	11 750
OMPI	22 033	–	–	–	–	–	16 109	5 924
OMS	950 486	110	–	3 871	–	–	290 279	656 226
ONUDI	96 186	1 087	2 538	–	–	–	4 940	87 621
PAM	2 899 628	–	–	–	–	2 899 628	–	–
PNUD ^a	1 711 794	734 155	471 454	2 385	–	–	17 270	486 530
UIT	15 035	1 089	–	–	–	–	5 677	8 269
UNESCO	239 611	2 799	–	278	–	–	–	236 534
UNICEF	1 343 579	–	–	1	1 343 578	–	–	–
UPU	3 308	–	–	–	–	–	1 686	1 622
Autres organismes	23 635	3 270	20 365	–	–	–	–	–
Gouvernements	1 583 987	1 220 339	266 349	97 299	–	–	–	–
Non classé ailleurs	102 825	26 029	35 984	40 812	–	–	–	–
Total	10 051 241	2 017 178	799 572	317 596	1 343 578	2 899 628	502 043	2 171 646

^a Y compris l'UNITAR, l'UNRWA et l'UNOPS.

Tableau B-5
**Ventilation, par secteur, des dépenses engagées en 2004 par les organismes des Nations Unies
 au titre des activités de développement financées par des subventions**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Classification des programmes du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	Pourcentage du total	Total	PNUD	Fonds gérés par le PNUD	FNUAP	UNICEF	PAM	Institutions spécialisées	
								Budget ordinaire	Fonds extrabudgétaires
01 Affaires politiques	1,5	158 691	107 373	42 561	–	–	–	–	8 757
02 Questions concernant le développement général	12,9	1 287 037	650 364	257 792	–	322 527	–	13 442	42 912
03 Statistiques générales	0,5	50 350	10 151	4 024	–	34 393	–	1 118	664
04 Ressources naturelles	1,7	174 689	81 302	32 226	–	–	48 279	4 108	8 774
05 Énergie	2,1	206 841	140 185	55 567	–	–	–	5 197	5 892
06 Agriculture, sylviculture et pêche	6,1	610 569	54 247	21 503	–	–	182 997	74 811	277 011
07 Industrie	0,4	38 438	17 684	7 010	–	–	–	2 776	10 968
08 Transports	2,1	212 626	54 477	21 594	–	–	55 069	5 282	76 204
09 Communication et information	1,3	128 473	49 360	19 565	–	26 862	–	8 541	24 145
10 Commerce et développement	1,1	103 844	24 425	9 682	–	–	–	3 162	66 575
11 Population	3,2	320 509	1 054	418	317 596	–	–	25	1 416
12 Établissements humains	1,8	182 483	32 346	12 821	–	221	99 153	14	37 928
13 Santé	19,2	1 906 744	139 379	55 247	–	524 738	213 168	311 369	662 843
14 Éducation	6,8	678 184	59 716	23 670	–	181 849	299 275	2 829	110 845
15 Emploi	1,4	149 403	75 794	30 043	–	–	–	5 380	38 186
16 Assistance humanitaire	26,6	2 661 957	72 891	28 893	–	51 898	2 001 687	17 452	489 136
17 Développement social	4,9	486 102	219 733	87 098	–	69 761	–	3 263	106 247
18 Culture	0,5	45 936	5 566	2 206	–	–	–	3 568	34 596
19 Science et technologie	0,9	93 078	14 703	5 828	–	–	–	24 804	47 743
20 Environnement	4,2	423 513	156 643	62 090	–	131 328	–	9 083	64 369
21 Non spécifié	0,8	81 155	49 784	19 734	–	–	–	559	11 078
Total	100,0	10 000 622	2 017 177	799 572	317 596	1 343 577	2 899 628	496 783	2 126 289

Tableau B-6
**Dépenses engagées de 2002 à 2004 par les organismes des Nations Unies
au titre des activités opérationnelles de développement dans les pays
les moins avancés, par source de financement**

<i>Source de financement</i>	<i>Millions de dollars</i>			<i>Part revenant aux pays les moins avancés (en pourcentage)</i>		
	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>
Principaux programmes du PNUD	241,2	297,8	515,3	17	17	25
Fonds gérés par le PNUD	158,0	166,5	278,2	25	24	34
FNUAP	106,7	111,1	115,0	35	40	36
UNICEF	372,6	561,8	644,8	36	46	47
Fonds inscrits au budget ordinaire et fonds extrabudgétaires des organisations	297,2	337,6	337,6	14	17	13
PAM	941,1	1 481,3	1 453,4	60	45	50
FIDA ^a	98,7	106,1	149,8	37	36	47

^a Prêts.

Tableau C
Montant total des achats effectués en 2003 et 2004, par organisme

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Organismes</i>	2002			2003			Total général
	<i>Biens</i>	<i>Services</i>	Total	<i>Biens</i>	<i>Services</i>	Total	
AIEA	53,08	15,64	68,72	54,48	16,41	70,89	139,61
CCI	2,64	–	2,64	0,91	1,87	2,78	2,64
CEPALC	1,56	3,01	4,57	1,54	2,44	3,98	8,55
CESAO	0,82	1,10	1,92	0,85	1,53	2,38	4,30
CESAP	3,10	3,12	6,22	1,94	2,78	4,72	10,94
CNUCED	0,44	0,96	1,40	0,48	1,19	1,67	3,07
EXN/PNUD	304,76	305,59	610,35	168,55	247,46	416,01	1 026,36
FAO	278,06	98,44	376,50	60,24	35,27	95,51	472,01
FNUAP	75,84	18,92	94,76	98,90	51,51	150,41	245,17
OIT	2,35	19,81	22,16	11,80	53,00	64,80	86,96
OMC	–	–	–	–	0,70	0,70	0,70
OMI	–	–	–	–	–	–	–
OMM	4,09	1,53	5,62	6,87	4,79	11,66	17,28
OMPI	66,03	–	66,03	56,10	–	56,10	122,13
OMS	117,53	–	117,53	63,34	–	63,34	180,87
ONUDI	14,74	34,70	49,44	13,44	36,27	49,71	99,15
ONUN ^a	18,20	19,88	38,08	10,52	4,38	14,90	52,98
PAM	729,77	328,11	1 057,88	1 145,54	821,40	1 966,94	3 024,82
UIT	1,36	12,74	14,10	1,71	3,88	5,59	19,69
UNESCO	25,87	0,19	26,06	18,46	6,59	25,05	51,11
UNICEF	709,31	–	709,31	710,97	–	710,97	1 420,28
UNOPS	93,36	53,05	146,41	100,10	289,76	389,86	536,27
UPU	–	–	–	–	–	–	–
Total général	2 502,91	916,79	3 419,70	2,526,74	1 581,23	4 107,97	7 527,67

^a Biens et services pour ONU-Habitat et le PNUE confondus.